L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 30 MAI 2024 // N°828 // PRIX 20 DA//

RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE, NADIR LARBAOUI

LE GOUVERNEMENT EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS

Lire en page 16

OMAR BELHADJ :

«LA PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE EST DÉCISIVE»

Lire en page 16

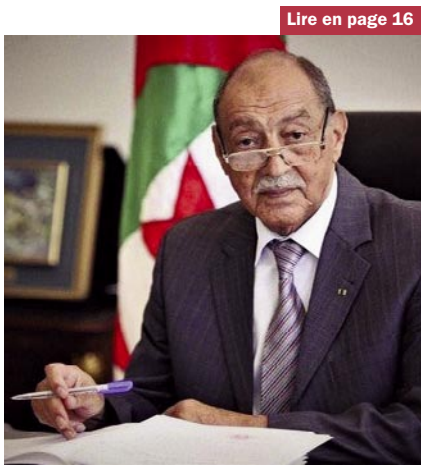

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA STRATÉGIE ALGÉRIENNE PRÉSENTÉE À GENÈVE

Lire en page 5

FACE AUX BOMBARDEMENTS SIONISTES SUR RAFAH

L'ALGÉRIE PROPOSE À L'ONU UN PROJET DE RÉSOLUTION POUR «STOPPER LA TUERIE»

Lire en page 3

MOHAMED LAAGAB LE MET EN RELIEF :

« L'ALGÉRIE A BESOIN DE MÉDIAS FORTS ET EFFICACES »

Lire en page 4

RASSEMBLEMENT DE MILLIERS DE PERSONNES À PARIS POUR DÉNONCER LE « GÉNOCIDE EN COURS » À GAZA

LE DRAPEAU DE LA PALESTINE FLOTTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN FRANCE

Des milliers de manifestants se sont rassemblés, mardi, place de la République à Paris, en signe de solidarité avec la Palestine et pour dénoncer les frappes menées par Israël à Rafah sur un camp de déplacés.

Au cours de la manifestation, les protestataires ont brandi des drapeaux palestiniens ainsi que des banderoles et pancartes sur lesquelles ils ont écrit : «Silence = La Mort».

De nombreux élus, notamment Jean-Luc Mélenchon, ont pris part à ce rassemblement pro-palestinien.

Notons que le groupe de la France insoumise a "félicité le député Sébastien Delogu pour avoir alerté sur le génocide des Palestiniens à Rafah, en brandissant dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale un drapeau de la Palestine".

POUR AVOIR CRITIQUÉ LE POUVOIR DE KOULOUBA

BAMAKO LÂCHE LA MEUTE MÉDIATIQUE CONTRE LE PREMIER MINISTRE CHOGUEL KOKALLA MAIGA

SUD HEBDO
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
Edito
Le panel des plaisantins !
CHOGUEL KOKALLA MAÏGA
Page 3
il a « perdu la boule » !

Dès lors qu'il a commencé à critiquer le pouvoir en place, Choguel Kokalla Maiga est devenu la cible des médias pro-Assimi Goïta. Le journal Sud-Hebdo en est un bon exemple avec un titre irrévérencieux, comme vous pouvez le lire. Il y a quelques jours, le parti du Premier ministre Choguel Maïga M5-RFP a grassement critiqué la gestion politique du président de la Transition, Assimi Goïta.

Un clash inattendu et dangereux pour l'Etat malien. Le communiqué très critique vis-à-vis de la junte militaire au pouvoir a eu l'effet d'une déflagration majeure, car il émane du M5-RFP, le mouvement politique du Premier ministre Maïga. Les partisans du chef du gouvernement s'opposent notamment au dialogue avec les groupes armés, à l'exclusion du Premier ministre Maiga pour un éventuel maintien des colonels au pouvoir plusieurs années supplémentaires, etc. Reste maintenant à savoir si le PM partira de son plein gré ou s'il sera débarqué dans les heures qui viennent.

LE JOURNALISTE ET CINÉASTE JEAN-MICHEL BRUN PARLE DES PILLAGES COLONIAUX COMMIS PAR PARIS :

«LA FRANCE CIVILISÉE QUI A CIVILISÉ DES PAYS D'AFRIQUE ? C'EST UNE ABSURDITÉ !»

Depuis des années, un combat législatif a lieu en France pour la restitution des crânes de résistants algériens conservés depuis le XIXe siècle. Dans cette émission d'Identités africaines, le journaliste et cinéaste Jean-Michel Brun parle des vols des restes humains par Paris.

Ces restes avaient été emmenés autrefois pour des études dans un contexte de domination coloniale. Ils représentent aujourd'hui un enjeu majeur de mémoire et de justice. « On vous parle de cruauté des Français, mais les Anglais dans l'organisation, ce n'est pas mieux. En fait, on considérait en Occident que c'était tout à fait normal de conquérir un pays et on donnait même à ces gens colonisés la qualification de peuple, même d'humanité ». Dans le cas de la restitution des crânes, il existe toujours la possibilité de demandes d'indemnisations par les familles, estime l'expert. "C'est vrai que c'est l'une des raisons de la réticence du gouvernement français de restituer les crânes. C'est la crainte que les familles demandent des indemnités. C'est d'ailleurs ce qui a fait reculer Macron", déclare-t-il au micro de Sputnik.

"Cette histoire que 'la France civilisée a civilisé ces pays' est une absurdité. La France a cherché à détruire la culture des pays qu'elle a colonisés, que ce soit en Afrique du Nord ou en Afrique. Évidemment, c'est cette non-reconnaissance des crimes contre l'humanité qui irrite profondément les pays africains et également les gens qui sont les descendants de ceux qui ont été colonisés dans les Antilles, en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie.

WAGNER A-T-IL PARTICIPÉ À LA LIBÉRATION DE SOLDATS TCHADIENS DÉTENUS PAR DES GROUPES ARMÉS ?

Selon Sputniknews, 21 membres des Forces armées tchadiennes avaient été capturés par des groupes terroristes alors qu'ils déminaient un aéroport de la région du Tibesti Il y a neuf mois. Depuis lors, ils étaient détenus dans des conditions inhumaines et torturés. Une opération conjointe impliquant des militaires tchadiens et russes a enfin permis leur libération. Toujours selon Sputniknews, le ministre tchadien de la Défense a tenu à souligner que la Russie avait toujours été un partenaire fiable pour les pays africains, contrairement à la France, au Royaume-Uni et aux USA, qui n'ont jamais fait que tirer profit du continent.

La Russie continue son travail de coopération militaire dans toute la bande du Sahel, afin de se préparer, dans de meilleures positions, pour l'après-guerre en Ukraine, qui sera éminemment une guerre de « sous-traitance ».

LA BANQUE DES BRICS ENVISAGE DE FINANCER DES PROJETS DANS DES PAYS AFRICAINS NON MEMBRES

Cela permettrait de faciliter le commerce et offrirait des opportunités d'investissement aux entreprises des membres de l'alliance, a expliqué le président du département sud-africain au sein du Conseil d'affaires des BRICS. En cas de feu vert, les institutions privées et publiques africaines auront accès au capital de la Nouvelle banque de développement, qui s'élève à plus de 50 milliards de dollars, a-t-il ajouté. Selon le responsable, l'établissement des BRICS dispose déjà d'une structure en charge de financer des projets dans des pays non membres.

DES JOUEURS FRANÇAIS PARTAGENT UN MESSAGE DE SOUTIEN À GAZA

A l'opposé de leur Assemblée nationale qui vient d'infliger une sanction à un député LFI pour avoir brandi le drapeau palestinien, nombreux sont en revanche les joueurs de l'équipe de France à partager, mardi, un message de soutien aux Gazaouis, à l'image de Dembélé, Thuram et Kimpembe. Ainsi, plusieurs joueurs de l'équipe de France comme Ousmane Dembélé, Presnel Kimpembe et Marcus Thuram ont dénoncé sur les réseaux sociaux les bombardements israéliens à Rafah (une ville palestinienne de la bande de Gaza) ayant causé de nombreux morts. La nouvelle a ému dans le monde entier, et aussi en France. Dimanche, la ville palestinienne de Rafah, qui abrite des milliers de réfugiés au sud de la bande de Gaza, a été bombardée par les forces armées israéliennes. Une frappe ayant provoqué la mort de 45 personnes, selon le ministère de la Santé à Gaza. Suite à ce tragique événement, plusieurs joueurs des Bleus se sont prononcés sur les réseaux sociaux. Le message relayé par Ousmane Dembélé, Presnel Kimpembe, Dayot Upamecano et Ibrahima Konaté est clair: "All Eyes on Rafah" (tous les regards sur Rafah), a rapporté RMC Sport. Un post partagé aussi par Youssouf Fofana, William Saliba, ou Marcus Thuram. Les internationaux espoirs Rayan Cherki et Soungoutou Magassa ont aussi repris ce post partagé dans des millions de stories sur Instagram. De son côté, Jules Koundé a lui partagé un message plus véhément.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FACE AUX BOMBARDEMENTS SIONISTES SUR RAFAH

L'Algérie propose à l'ONU un projet de résolution pour «stopper la tuerie»

L'Algérie avait réclamé dès lundi 28 mai la réunion d'urgence du Conseil de sécurité, au lendemain d'une frappe israélienne nocturne à Rafah qui a mis le feu à des tentes occupées par des Palestiniens dans un camp de déplacés.

Alors que l'armée sioniste continue de bombarder Rafah, l'Algérie a proposé un projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies demandant un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, la libération de tous les otages détenus par le Hamas et à l'entité sioniste d'"arrêter immédiatement son offensive militaire" à Rafah, à la pointe sud de l'enclave palestinienne. L'armée occupante a bombardé hier encore Rafah, grande ville du sud de la bande de Gaza, où elle a déployé ses chars. Aux premières heures de la journée d'hier, une équipe de journalistes a fait état de frappes sur Rafah et des témoins ont vu des chars israéliens dans différents secteurs de cette ville, devenue le nouveau point de mire de la guerre entre Israël et le Hamas. À l'issue d'une réunion à huis clos des 15 membres du Conseil de sécurité consacrée à Gaza, l'ambassadeur algérien auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a déclaré que le texte avait pour objectif de «stopper la tuerie à Rafah», où l'armée israélienne a pris le contrôle ce mois-ci du point de passage frontalier avec l'Égypte et débuté des opérations militaires. Le document présenté par l'Algérie, que Reuters a pu consulter, ordonne à «Israël, la puissance d'occupation, d'arrêter immédiatement son offensive militaire, et toute autre action, à Rafah». En visite en Allemagne, le président français Emmanuel Macron a annoncé son soutien à la demande de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation à Rafah, théâtre d'un génocide sioniste contre les réfugiés palestiniens. L'Algérie avait réclamé dès lundi 28 mai la réunion d'urgence du Conseil de sécurité, au lendemain d'une frappe israélienne nocturne à Rafah qui a mis le feu à des tentes occupées par des Palestiniens dans un camp de déplacés. La présentation de ce projet de résolution par l'Algérie intervient dans un contexte de tension croissante autour de la question palestinienne. De son côté, l'Arabie saoudite a condamné les «massacres génocidaires continus» perpétrés par l'armée israélienne contre les Palestiniens en continuant à cibler les «réfugiés palestiniens sans défense à Rafah», selon une déclaration publiée par le ministère des Affaires étrangères du royaume. Face à une vague d'indignation à l'étranger, le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu a qualifié dans la soirée de lundi, devant le Parlement, d' "erreur tragique" la mort de civils palestiniens dans le bombardement de la veille. Selon le ministère de la Santé à Gaza, l'attaque sur le camp de tentes a fait 45 morts et 249 blessés.

I.Med Amine

LE MONDE ATTERRÉ PAR LES SCÈNES D'HORREUR QUI PARVIENNENT DE GAZA

Des Palestiniens brûlés vifs à Rafah

L'armée d'occupation sioniste a brûlé vifs des Palestiniens lors de son attaque contre un camp de personnes déplacées dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, selon l'agence Wafa, citant le président cubain, Miguel Diaz-Canel. Diaz-Canel a appelé, dans un message publié sur X, les pays du monde entier à mettre fin au massacre en cours contre les civils à Ghaza, qualifiant l'attaque contre le camp de réfugiés à Rafah d'atrocité majeure contre l'humanité. «Combien de personnes doivent mourir pour que le génocide cesse ?» s'est-il demandé, soulignant que «Cuba condamne l'entité sioniste et appelle à renforcer la solidarité avec la Palestine», a poursuivi la même source. Pour sa part, le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez, a condamné l'attaque sioniste contre les tentes des personnes déplacées à Rafah. «Nous condamnons cette attaque qui viole le droit international humanitaire», a-t-il dit, affirmant que «ce massacre brutal de centaines de réfugiés est l'une des preuves les plus marquantes de ce que l'entité sioniste a commis contre le peuple palestinien», d'après la même source. Des dizaines de Palestiniens, dont des enfants, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, ce mercredi, dans des bombardements de l'aviation et de l'artillerie de l'entité sioniste contre les quartiers ouest de Rafah, l'est de la ville de Ghaza et les camps de réfugiés de Nusseirat et de Jabaliya dans le centre et le nord de la bande de l'enclave, a rapporté l'agence Wafa.

Au 236e jour de l'agression sioniste contre la bande, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement de l'entité sioniste ayant visé un appartement résidentiel près de la clinique gouvernementale, au centre de la localité de Cheikh Radwan, au nord de la ville de Ghaza, a souligné Wafa.

Lors d'une attaque contre une maison dans le nouveau camp de Nusseirat, au moins trois Palestiniens ont été blessés et emmenés à l'hôpital Al-Awda, a ajouté la même source. Des zones est de la ville de Ghaza ont été ciblées par d'intenses tirs d'engins militaires de l'occupant sioniste, tandis qu'un avion de combat a attaqué les zones ouest de la ville de Jabaliya, dans le nord de la bande, faisant plusieurs blessés parmi les citoyens, selon l'agence. Dans le sud de l'enclave, les avions de combat de l'entité sioniste ont lancé des frappes aériennes sur diverses zones, notamment au centre et à l'ouest de la ville de Rafah, a rapporté Wafa. Un Palestinien a été tué et des dizaines d'autres ont été blessés dans une frappe aérienne sioniste à l'est de la ville, selon cette source. Des témoins oculaires ont déclaré à l'agence de presse que l'aviation militaire sioniste a ciblé un groupe de civils palestiniens dans la région de Kaf al-Mashrou, à l'est de la ville de Rafah, tuant un citoyen et blessant vingt autres. Entre dimanche et mardi dernier au soir, l'armée d'occupation a tué 73 personnes déplacées dans trois massacres visant leurs tentes dans des zones à l'ouest du gouvernorat de Rafah que l'entité sioniste prétendait «sûres», a également indiqué Wafa. Les équipes de la Protection civile ont récupéré les corps de trois martyrs après qu'un bombardement a ciblé, pendant la nuit, une maison dans la région de Ma'an, à l'est de la ville de Khan Younès, a ajouté l'agence de presse palestinienne. Depuis que les forces d'occupation ont annoncé, le 6 mai, le début d'une opération militaire à Rafah, un million de Palestiniens ont été contraints de fuir de force la ville, selon l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). La situation humanitaire, déjà difficile, s'est détériorée.

Y.B et agences

LE MEXIQUE DEMANDE À SE JOINDRE AU PROCÈS DE L'AFRIQUE DU SUD CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

La Cour internationale de justice a annoncé avoir reçu une demande du Mexique de rejoindre la cause de génocide que l'Afrique du Sud a soulevée contre Israël à la suite de l'agression à Gaza. Le Mexique a demandé à se joindre au procès intenté par l'Afrique du Sud contre Israël pour violation de la Convention des Nations Unies sur la prévention et la punition du crime de génocide de 1948. La demande d'intervention du Mexique était fondée sur l'article 63 du Statut de la Cour, qui "donne à d'autres États le droit d'intervenir dans le but de faire une déclaration sur l'interprétation de la Convention". Le Mexique a indiqué qu'il souhaitait " présenter son point de vue sur l'interprétation des dispositions de la Convention pertinentes à la question ". La déclaration du Mexique intervient à un moment critique et dangereux, alors que notre peuple palestinien dans la bande de Gaza, et plus particulièrement à Rafah, souffre d'une situation humanitaire catastrophique, alors que le crime de génocide se poursuit et atteint des niveaux de souffrance sans précédent, soulignant le besoin urgent de justice, de l'application de la loi et d'une intervention urgente pour mettre fin aux crimes de l'occupation et protéger notre peuple.

Le ministère des Affaires étrangères a salué la déclaration du Gouvernement des États-Unis du Mexique d'intervenir en vertu de l'article 63 des Règles de la Cour Internationale de Justice dans l'affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la punition du crime de génocide dans la bande de Gaza, déposée par l'Afrique du Sud contre Israël.

Wafa

PLUSIEURS QUESTIONS D'ACTUALITÉ ÉVOQUÉES

ATTAF S'ENTRETIENT À PÉKIN AVEC SON HOMOLOGUE CHINOIS WANG YI

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu hier à Pékin avec son homologue chinois Wang Yi, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont mis en exergue l'apport positif apporté par la visite du président de la République Abdelmadjid Tebboune au mois de juillet dernier en Chine, notamment sur le plan des relations entre les deux pays en plus de la concrétisation de l'entente politique entre l'Algérie et la Chine concernant les développements à l'échelle régionale et internationale, ajoute le communiqué. Pour sa part, le ministre Attaf a évoqué avec son homologue chinois plusieurs questions d'actualité importantes pour les deux pays et en premier lieu l'agression israélienne contre la bande de Gaza. Dans cette optique, les deux diplomates ont souligné l'importance de la coordination entre les délégations des deux pays au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de la cause palestinienne et la concrétisation des droits du peuple palestinien, conclut le communiqué.

R.N.

MOHAMED LAAGAB LE MET EN RELIEF :

«L'Algérie a besoin de médias forts et efficaces»

Le ministre a évoqué, entre autres, le lancement, en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, du Prix du meilleur contenu journalistique promouvant la destination touristique Algérie, ainsi que l'organisation d'un atelier sur le journalisme touristique, le 25 juin prochain...

«L'Algérie a besoin de médias forts et efficaces, a fortiori dans le contexte actuel où l'activité médiatique mondiale est forte et influente, s'adressant même à nous dans notre langue maternelle », a souligné hier le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, qui s'exprimait à l'ouverture des travaux des ateliers sur le cadre constitutionnel et juridique de l'élection présidentielle, organisés par la Cour constitutionnelle. Il a ajouté que "le secteur de l'information connaît désormais une bonne dynamique, car nous avons uni nos forces avec les établissements médiatiques publics et privés au service de notre pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a déjà pris de nombreuses mesures pour conforter et soutenir les établissements médiatiques". Mohamed Laagab a largement évoqué l'importance de la formation et de la spécialisation des journalistes pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée. Il a en outre insisté sur l'importance de la spécialisation et de la formation des journalistes pour garantir aux citoyens leur droit à l'information, à travers des médias professionnels, compétents et performants. Et de saluer, par là même, l'initiative de la Cour constitutionnelle d'organiser cet atelier de formation au profit des médias nationaux et des journalistes accrédités travaillant pour des médias étrangers, en prévision de l'événement majeur que le pays s'apprête à vivre, à savoir l'élection présidentielle du 7 septembre 2024. Après avoir souligné que les organismes employeurs étaient tenus d'assurer des formations à leurs journalistes en vertu de la loi organique sur l'information, le ministre a rappelé que le secteur avait organisé de nombreuses rencontres, sessions de formations et conférences spécialisées au profit de quelque 700 journalistes des secteurs public et privé. M. Laagab a annoncé, à cette occasion, l'organisation prochaine de plusieurs sessions de formation, notamment un atelier sur le journalisme économique et l'analyse des données, le 4 juin prochain, au profit de 60 journalistes. Il a également évoqué le lancement, par le ministère de la Communication, en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, du Prix du meilleur contenu journalistique promouvant la destination touristique Algérie, ainsi que l'organisation d'un atelier sur le journalisme touristique, le 25 juin prochain, à l'occasion de la Journée nationale du tourisme. Le ministère de la Communication contribuera également, avec le concours du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), à la création du Forum de l'information économique africaine, qui devrait se tenir fin juin-début juillet 2024, a-t-il fait savoir, précisant qu'il s'agissait d'un espace permettant aux journalistes de découvrir les capacités de production et d'exportation de l'Algérie. Il a également indiqué que son département comptait parrainer un Forum sur les sites web africains, en vue de faire de l'Algérie un hub médiatique africain à l'avenir. Les travaux des ateliers de formation au profit des médias ont débuté, mercredi, en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, ainsi que de membres du Gouvernement, de représentants d'organismes officiels et de directeurs d'établissements médiatiques.

Y.S. et APS

LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT DE VEILLE ET D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES, LESLIE VARENNE, À *L'EXPRESS* :

« LA CRÉATION DE BARKHANE ÉTAIT UNE FAUSSE BONNE IDÉE »

Pour l'Algérie, le Sahel est un espace vital à surveiller comme le lait sur le feu. Il s'agit de son continuum naturel et son prolongement vers l'Afrique. *L'Express*, qui a toujours gardé un œil sur cette région aux contorsions diverses et insaisis-sables, a suivi l'annonce du livre de la journaliste Leslie Varenne avec intérêt. Elle vient de sortir un nouveau livre : "Emmanuel au Sahel. Itinéraire d'une défaite". Journaliste, essayiste, directrice de l'Institut de veille et d'étude des relations interna-tionales et stratégiques, Varenne soulève les discussions les plus passionnées dans les cercles érudits. Dans ce livre, elle retrace l'itinéraire d'Emmanuel Macron en Afrique depuis 2017. Pour elle, il s'agit d'une longue suite de manque de stratégie, de vision, de méconnaissance des réalités africaines, d'approches technocratiques, d'erreurs, de contretemps qui ont conduit à cette défaite ». « A cet inventaire, dit-elle, il faut ajouter le problème posé par la personnalité d'Emmanuel Macron et ses relations avec ses pairs. De même, « les principaux motifs qui ont concouru pour prépa-rer cette défaite sont également à chercher du côté de l'Elysée ». Entretien avec une journaliste rigoureuse dans son travail, grande connaisseuse des dessous de cartes en Afrique.

Entretien réalisé par Fayçal Oukaci

L'Express : Tout d'abord, ce livre vous a pris combien de temps et quels en furent les matériaux nécessaires pour le construire ?

Leslie Varenne : Il y a plusieurs temps dans la conception d'un livre : celui de la compréhension du dossier, l'apprentissage de toutes les problématiques sahéliennes qui sont complexes et diverses selon les pays. L'ouvrage est le résultat de sept années de veille, d'analyse, de décryptage de la région et de présence sur le terrain surtout. Avant j'avais suivi les guerres de Côte d'Ivoire et de Libye donc je ne partais pas de zéro. Ensuite, il y a le temps de maturation, l'envie d'écrire, de restituer ces sept années, en se demandant qu'elle forme ce travail peut prendre, sous quel angle le traiter, disons que j'ai cogité au moins une bonne année. Enfin, il y a le temps de l'écriture, c'est le plus douloureux pour moi, mais finalement le moins long : six mois. Quant au matériel, j'ai collecté les informations au fil du temps.

Décortiquer un processus de défaite qui s'est décliné en plusieurs années a dû être une sacrée affaire pour vous, d'autant que vous vous attaquez à ce que Macron souhaitait en faire (s'il avait réussi) son cheval de bataille pour le second mandat.
J'ai suivi toutes les étapes qui ont conduit à la défaite, j'ai écrit beaucoup d'articles pendant cette période. Avec d'autres nous avons pointé les erreurs et les défaillances, nous avons alerté, donc cette défaite, ces défaites, ne nous ont pas surpris, nous les avions vues venir. Je ne pense pas que Macron souhaitait faire du Sahel un argument de campagne pour son second mandat. D'une part, parce que la politique étrangère de la France compte, malheureusement, assez peu lors d'une élection nationale ; d'autre part, à partir de mai 2021 et ce qu'on a appelé « le coup dans le coup » au Mali, les tensions deviennent très fortes entre Paris et Bamako. Au contraire, il avait très peur que ce dossier s'invite dans la campagne présidentielle. Nombre de décisions qu'il a prises à partir de cette époque-là, comme la fermeture de trois bases en juin 2021 et la décision de retrait de Barkhane en février 2022, étaient en partie, à destination du public français.

Barkhane avait remplacé Serval au pied levé, sans jamais apporter la solution décisive sur le terrain. Quelques coups d'éclat certes, mais le fond n'y était pas, puisque les populations du Nord-Mali lui étaient carrément hostiles. Quel regard portez-vous sur ce constat ? Car plus qu'une défaite militaire, la défaite aura été surtout politique, avec une méconnaissance des réalités africaines. Le président Macron a-t-il été mal conseillé ? Ou était-ce là les limites de ses aptitudes politiques sur ce dossier très délicat ?
Dans le livre, j'explique quelles sont les raisons pour lesquelles Barkhane a été créée en 2014. Sa création s'est avérée une fausse bonne idée. Cette force n'a pas été réalisée sur la base des menaces existantes de l'époque, mais sur un regroupement opportuniste. C'était une structure stratégiquement saugrenue, complexe et éclatée. Sur les 5 000 hommes, seuls 2 500 étaient basés au Mali, pas assez pour occuper l'immensité du terrain, trop lourd et trop coûteux s'il s'agissait seulement de traquer les chefs djihadistes. Donc ça ne pouvait pas fonctionner. Emmanuel Macron arrive après la création de Barkhane, mais il ne change rien dans le dispositif. A-t-il été mal conseillé ? C'est un Président qui prend très souvent ses décisions seuls et ne tient pas compte de toutes les complexités, les diversités des cultures, les spécificités, donc ce sont toujours des décisions arbitraires et non en partenariat avec les pays concernés.

Barkhane a été révoqué du Sahel avec les contours que l'on connait, alors qu'Africom (commandement US pour l'Afrique) est toujours sur place ; les Américains, qui ont pourtant fait équipe avec Barkhane au Nord-Mali, ont-ils été plus intelligents, moins impliqués ou plus réalistes que les Français au Sahel ?
Il est certain que si l'intervention militaire française avait réussi à pacifier les pays du Sahel dans lesquelles elle est intervenue, le rejet de la politique française n'aurait pas atteint ces sommets-là. C'est bien la dégradation sécuritaire qui a fait monter la colère. Ce qui a été déterminant aussi, c'est que les dirigeants français ont continué à s'exprimer comme s'ils étaient en train de gagner cette guerre et qu'à aucun moment, ils n'ont fait preuve d'humilité. Les Américains ont aussi échoué, puisqu'ils étaient, eux très présents au Niger et qu'ils apportaient leur aide logistique et en renseignement à Barkhane. Cependant, l'administration Biden a bien compris les dangers de la désoccidentalisation du monde en cours. Elle ne veut surtout pas laisser la place à ses concurrents : Chine, Russie, Iran, et par conséquent, elle essaye d'être pragmatique et compose, parfois contre son gré comme au Niger. Qui aurait pu croire qu'un jour, les Américains seraient moins simplistes et moins manichéens que les Français ?»

Leslie Varenne

F. O.

PRÉPARATIFS DU BACCALAURÉAT

Belaabed supervise les dernières retouches

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé, avant-hier, une réunion nationale d'orientation, en visioconférence, pour donner des orientations sur la gestion des centres d'examen du Baccalauréat, a annoncé un communiqué du ministère.

Le communiqué précise que cette réunion a vu la présence des cadres de l'administration centrale, le secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC), les directeurs de l'éducation, en sus de 2.863 chefs de centre d'examen du BAC 2024. Le ministre a rappelé, à cette occasion, que les chefs de centres d'examen du BAC 2024 «ont été choisis pour leur compétence, intégrité et expérience dont des directeurs d'établissements d'enseignements secondaire et moyen, des proviseurs de lycée, des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'enseignement moyen». Il a souligné «l'importance majeure de cet examen pour lequel toutes les institutions de l'Etat se mobilisent en vue de permettre

aux candidats de passer le BAC dans les meilleures conditions». Belaabed a salué les efforts du staff chargé de l'impression des sujets du BAC isolé depuis le 1e mai courant jusqu'au dernier jour d'examen, soit le 13 juin prochain. Il a également mis l'accent sur les opérations sensibles visant «le contrôle optimal et efficace de cet examen». Ces opérations concerne -ajoute le communiqué- «la réception des établissements éducatifs désignés comme centres d'examen par les chefs de centres qui devraient également superviser les réunions de coordination avec les encadrants, tout en s'assurant que les centres soient dotés des moyens nécessaires figurant dans le guide d'organisation des examens scolaires». Et de rappeler «l'application stricte et rigoureuse des instructions concernant le déroulement de l'examen depuis l'ouverture des portes des centres d'examen pour recevoir les encadrants et les candidats jusqu'à la fin de l'opération», poursuit la même source.

Belaabed a ordonné, a ce titre, «de sensibiliser l'ensemble des encadrants des sanctions de la triche qui dépassent désormais les sanctions administratives et scolaires pouvant aller jusqu'à des sanctions judiciaires».

R.S.

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

La stratégie algérienne présentée à Genève

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a présenté, mardi, lors de sa participation au Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Genève (Suisse), la stratégie de l'Algérie en matière d'accélération du développement de ses infrastructures de télécommunications, indique un communiqué du ministère. Bibi Triki a mis en exergue, à cette occasion, "les principaux axes stratégiques adoptés par l'Algérie en matière d'accélération du développement de ses infrastructures de télécommunications, en vue de renforcer l'inclusion numérique et de réaliser un développement socioéconomique équitable, traduit par les indicateurs enregistrés au cours des dernières années". Le ministre a souligné que "l'Algérie a œuvré à permettre à l'ensemble de ses citoyens de bénéficier, de manière équitable, des avantages offerts par les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC), en assurant la disponibilité de ces technologies, partout et pour tous, mais aussi à un coût raisonnable", note le communiqué. "La forte volonté politique visant à généraliser la diffusion de cette technologie constitue l'épine dorsale de la stratégie tracée, qui a donné naissance à un plan d'action dont la mise en œuvre est en cours d'évaluation, et a permis de réaliser un saut qualitatif en termes de différents indicateurs", a souligné le ministre.

Parmi les indicateurs, figurent "la réalisation d'un taux d'accès à l'internet fixe de 65% (40% début 2020), et l'augmentation de six fois de la bande passante internationale au cours de la même période", note le communiqué du ministère. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a rencontré les délégations saoudienne et chinoise, en marge de sa participation à Genève (Suisse), au Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Les rencontres se sont déroulées, mardi, en présence du président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), M. Mohamed El Hadi Hannachi, selon le communiqué, qui précise que la délégation saoudienne était conduite par le gouverneur de la Commission saoudienne des communications, de l'espace et de la technologie (CST), M. Mohamed Al Tamimi, et la délégation chinoise par le vice-ministre de l'Industrie et des Technologie de l'information, Shan Zhongde. A cette occasion, les parties ont passé en revue «l'état de la coopération dans les domaines des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les moyens de la renforcer à l'avenir», notamment à travers «l'échange d'expériences et d'expertises et la coordination des positions au niveau des instances internationales en charge des télécommunications».

R.S.

INDUSTRIE AQUACOLE

ACCORD ENTRE L'ALGÉRIENNE AQUA CONTINENTALE ET L'AMÉRICAINE E.S.E. INTEC

Le secteur privé algérien et américain ont annoncé un partenariat crucial visant à renforcer l'industrie de l'aquaculture en Algérie. L'accord historique, signé le 28 mai, réunit Aqua Continentale, une entreprise aquacole émergente basée en Algérie, et E.S.E Intec, une société américaine de premier plan spécialisée dans l'ingénierie et la fourniture d'équipements pour l'aquaculture.

L'accord prévoit la conception, la construction et la mise en service d'une installation de pointe pour la production alimentaire aquacole en Algérie, avec une valeur contractuelle initiale estimée à 8 millions de dollars.

Ce projet ambitieux est conçu pour positionner l'Algérie en tant que producteur et exportateur autosuffisant de crevettes, larves et produits alimentaires aquacoles, visant à réduire la dépendance aux importations et à booster les exportations.

L'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Aubin, a souligné, à cette occasion, que «Ce partenariat avec un leader mondial dans ce domaine illustre le potentiel de bénéfices mutuels et de prospérité partagée de notre coopération commerciale. Ce projet est aligné avec le programme de diversification des exportations de l'Algérie et notre mission commune de promouvoir la croissance économique et l'autosuffisance». E.S.E Intec, reconnue pour son expertise en ingénierie et en technologie aquacole, adaptant ses solutions aux besoins spécifiques des clients, jouera un rôle clé dans le développement de cette installation de pointe. Fondée en 2017, Aqua Continentale a débuté en se spécialisant dans l'élevage de crevettes, la production de larves et post-larves, et la production d'aliments pour l'aquaculture. À la suite d'une visite aux États-Unis, l'entreprise a élargi ses activités pour inclure la production de larves et post-larves pour d'autres éleveurs de crevettes.

R.S.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Deux terroristes abattus à Chlef et reddition d'un autre à Bordj Badji Mokhtar

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période du 22 au 28 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national : Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Djbel Tamoulga, wilaya de Chlef, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a abattu, les deux terroristes : «Kachkouche Abdelkader» dit «Abou Djafaar «, et «Khaloufi Abdelkader «, et récupéré deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers objets. Dans le même contexte, le terroriste dénommé «Mellouki Sid Ammar» dit «Omar» s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 51 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 722 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 461356 comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 323 individus et saisi 32 véhicules, 245 groupes électrogènes, 144 marteaux piqueurs, 15 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 20 autres individus ont été interceptés et un fusil mitrailleur de type FMPK, trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, quatre fusils de chasse, six pistolets automatiques, 99128 litres de carburants et 142 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Les Garde-côtes ont mis en échec, de leur côté, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 126 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 584 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

R.N.

BAD

LANCEMENT D'UNE OPÉRATION DE FINANCEMENT DE PROJETS CLIMATIQUES DANS 37 PAYS

Le Fonds africain de développement (FAD), filiale du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), a annoncé mardi le lancement d'une nouvelle opération de financement au profit des projets climatiques dans 37 pays africains à faible revenu. L'opération a été annoncée à l'occasion de la tenue des Assemblées annuelles du groupe de la BAD qui se tiennent du 27 au 31 mai à Nairobi (Kenya), avec la participation de plus de 3. 000 délégués. Il s'agit de la deuxième opération de collecte de fonds destinés aux financements des projets d'atténuation des effets des changements climatiques et de réduction d'émission de gaz à effet de serre dans 37 pays vulnérables d'Afrique. La FAD espère à travers cette opération collecter plus de 4 milliards de dollars auprès des Etats, institutions et organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, appelés à soumettre leurs propositions avant juillet prochain, selon les explications du vice-président de la BAD chargé de l'énergie, le climat et la croissance verte, Kevin Kariuki, lors d'une session spéciale des donateurs du Guichet d'action climatique relevant du Fonds. Le même responsable a annoncé que le Conseil des gouverneurs de la BAD avait approuvé hier lundi 13,3 millions de dollars au titre de son revenu net au profit du Guichet d'action climatique. La première opération avait permis de financer 359 projets d'un montant de 4 milliards de dollars, a rappelé Kariuki, soulignant l'importance des besoins de financement en Afrique en matière de climat, estimés autour de 277 milliards de dollars. La BAD s'est engagée à allouer au moins 40 % de ses investissements annuels, soit un montant de 25 milliards de dollars, au financement destiné à la lutte contre les changements climatiques au cours de la période 2020-2025, «un objectif qui devrait être atteint au rythme actuel», a-t-il estimé.

R. E./avec Agence

EXPLORATION ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

Vers le transfert de l'expérience algérienne au Mozambique

Le ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab a reçu, avant-hier, le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique, Ernesto Max Tonela, en visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation importante multisectorielle, avec qui il a examiné l'expérience que pourrait apporter l'Algérie en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, selon un communiqué du ministère.

Les deux parties ont évoqué «l'expérience que l'Algérie pourrait apporter en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures outre le développement des champs, la production et le transport du gaz, du gaz naturel liquéfié (GNL) et des produits pétroliers, indiquant que M. Arkab a affirmé à cette occasion «la volonté de l'Algérie d'apporter son soutien à la République du Mozambique à travers la formation dans les métiers des hydrocarbures ainsi que le transfert de son savoir-faire en la matière, particulièrement dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer sa présence dans les marchés internationaux, à l'instar du marché africain. Les discussions ont permis de définir les opportunités de coopération qui s'avèrent cruciales dans le domaine de la production, du transport et de la distribution de l'électricité en sus de l'entretien des réseaux électriques et la formation, outre la coopération et l'échange des expertises dans le domaine minier et l'exploitation des ressources minérales, précise le communiqué du ministère. Le ministre mozambicain a affiché, de son côté, l'intérêt de son pays à «établir des projets concrets de coopération au vu des relations amicales solides ayant toujours lié les deux pays», exprimant la volonté de son pays de tirer profit de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines, notamment celui des hydrocarbures, en examinant la possibilité d'une éventuelle présence de Sonatrach au Mozambique afin de développer et de promouvoir le secteur des hydrocarbures», conclut le communiqué du ministère.

R. S.

LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN (CRA)

Signature de la Convention annuelle avec le CICR

Le Croissant-rouge algérien (CRA) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont signé, mardi , la Convention annuelle dans l'objectif de renforcer le partenariat entre les deux organisations. Ont signé cette convention, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui et la présidente de la mission du CICR, Valérie Aubert. Au terme de la signature, Mme Hamlaoui a affirmé que la convention signée englobait de nombreux domaines, à l'instar de la formation, la gestion des catastrophes naturelles et les premiers secours, outre plusieurs projets liant le CRA et le CICR. La présidente de la mission du CICR en Algérie s'est félicitée, quant à elle, de la signature de la "convention annuelle", mettant en exergue le partenariat et la coopération intensifiée enregistrés entre les deux parties au cours des dernières années.

R.N.

RATIONALISATION DES IMPORTATIONS

Elever le taux d'intégration du produit national comme objectif

Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé mardi à partire de Annaba que la rationalisation des importations et l'augmentation du taux d'intégration du produit national constituent «des défis certains à relever pour atteindre les objectifs tracés à horizon 2030 dans le domaine des exportations hors hydrocarbures».

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, Zitouni a indiqué que «l'Etat algérien a fixé des objectifs pour élever la valeur des exportations hors hydrocarbures à 30 milliards dollars à l'horizon 2030 avec réduction de la facture des importations tout en œuvrant à contrôler l'importation des matières premières et des intrants et augmenter le taux d'intégration des unités économiques locales et nationales».

Le ministre du Commerce a ajouté que les atouts nationaux constitués d'un tissu économique diversifié et de ressources humaines et naturelles exceptionnelles représentent «des potentialités réelles» pour la production des multiples matières premières et intrants actuellement importés.

Il dira que «le défi de réduire la facture des importations est tributaire, entre autres de l'augmentation du taux d'intégration et de maîtrise de l'importation des matières premières».

A l'issus d'un exposé sur la production nationale de ciment et du clinker au siège de la gare maritime d'Annaba, le ministre a affirmé la nécessité d'augmenter les capacités d'exportation de ciment en tant que produit national fini, générateur de valeur ajoutée, soulignant l'importance de l'orientation vers l'exportation du clinker en tant que produit fini de ciment.

Le ministre a estimé nécessaire de préserver et consolider les réalisations de l'Algérie dans le domaine de la production de ciment par l'actualisation des normes de certification dont celle de réduction de carbone exigée par les marchés internationaux.

La conformité à cette norme, dira Zitouni, requiert la mise en place d'un cadre juridique et organisationnel ainsi que des moyens logistiques pour fournir un produit compétitif conforme aux normes des marchés internationaux d'ici à 2026 qui verra l'application de la taxe carbone.

R. E.

CONSTANTINE ET SÉTIF :

Programme pilote de gestion et d'orientation des déchets vers une économie circulaire

Ce projet prévoit la transformation des déchets en engrais et en énergie. L'objectif de ce programme est de réduire les émissions de CO2. Il est financé à hauteur de 4,6 millions d'euros par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Les travaux d'un projet pilote de gestion intégrée des déchets dans les wilayas de Sétif et de Constantine ont été lancés, mardi à Alger, pour la mise en place d'une gestion non conventionnelle des déchets solides et organiques et l'orientation du réseau des valeurs de ces déchets vers l'économie circulaire en les transformant en engrais et en énergie, rapporte l'APS. L'atelier de lancement des travaux dudit projet, mené en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie et le groupe industriel "Divindus", avec le concours du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), s'est déroulé sous le haut patronage de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, FaziaDahleb. Ce projet de coopération internationale (AIM-WELL), intitulé "Gestion intégrée des déchets et production d'énergie au niveau local en Algérie", permettra de valoriser l'équivalent de 600 tonnes par jour de déchets organiques dans la wilaya de Sétif, grâce à la création d'une unité de transformation de ces déchets en engrais de manière rationnelle et écologique. Il vise, également, à réduire le volume des déchets destinés à l'enfouissement à travers la création d'un centre de tri des déchets ménagers d'une capacité de traitement de 750 tonnes par jour et la mise en place d'une unité de production d'engrais dans la wilaya de Constantine, précise Mme Dahleb. Dans le cadre de ce projet qui intervient en droite ligne avec la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'économie circulaire, le laboratoire OPT

DIVINDUS sera équipé pour contrôler la qualité de ces engrais organiques, afin de garantir la protection de la santé publique et de l'environnement. De son côté, la représentante résidente du PNUD en Algérie, BlertaAliko a fait savoir que la valeur de l'aide du FEM à ce projet s'élève à 4,6 millions USD, affirmant que le PNUD est fier de coordonner avec l'Algérie pour mettre en œuvre ce projet. La Directrice de l'environnement et du développement durable au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Manel El Ayoubi, a affirmé que le projet constituait un pas important pour la mise en place de stratégies efficaces de gestion des déchets. Ceci selon une vision globale qui tient compte des spécificités de la société socioéconomique, culturelle et environnementale. Elle a souligné que la coopération internationale multilatérale imprimera une dimension inclusive à travers l'investissement et l'encouragement de l'utilisation des déchets pour générer de la richesse. L'atelier, qui a connu la présence de représentants de six (6) départements ministériels concernés par la mise en œuvre de ce projet, a porté sur différents détails et étapes du projet, en vue de définir les rôles et les responsabilités de toutes les parties qui y participent. En outre, cet atelier offre la possibilité de traiter les différents développements et difficultés que le projet pourrait rencontrer avant son lancement, de manière à assurer la bonne mise en œuvre du projet dans les délais impartis, à savoir cinq ans. Selon les explications fournies, le projet a pour but de d'assurer la gestion non-conventionnelle des déchets solides et organiques, l'orientation du réseau de valeurs de ces déchets vers l'économie circulaire via leur transformation en engrais et en énergie. Ceci permettra de réduire leur volume et d'atténuer leur impact sur l'environnement, outre la réduction des distances de transport vers les décharges, la création d'une valeur ajoutée aux déchets, et la diminution des émissions de dioxyde de carbone et des niveaux de pollution. Autres objectifs de ce projet, la création de nouveaux emplois, la réduction des risques pour la santé publique et l'amélioration du niveau de récupération et de transformation, tout en favorisant des solutions judicieuses financièrement. Lors de l'atelier, la structure organisationnelle du projet, les parties prenantes, les plans d'activités et leur valeur financière ont été présentés. Participeront à ce projet, des représentants des secteurs de l'Environnement, des Energies renouvelables, des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. A cela s'ajoute de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Aménagement du territoire, de l'Energie et des Mines.

R.R.

SAÏDA :

PROCHAINE LIVRAISON DU TRONÇON DE DÉDOUBLEMENT DE LA RN-6

Le tronçon de la Route nationale RN-6 reliant les wilayas de Saïda et d'El Bayadh devrait être livré à la mi-juin, selon des services de la wilaya de Saïda. Le tronçon routier, qui s'étend sur une distance de 20 km depuis la sortie sud de la commune d'Aïn El Hadjar jusqu'à la région de Timetlas, relevant de la commune de Sidi Ahmed, dans la wilaya de Saïda, connaît un taux d'avancement des travaux estimé à 95 %. En visite d'inspection dans la région, le wali de Saïda, AmoumenMermouri, a insisté sur la nécessité de livrer le tronçon routier dans les délais impartis. « Ce projet est vital pour la région et contribuera à réduire les accidents de la route enregistrés, notamment dans sa partie reliant les communes d'Aïn El Hadjar et Sidi Ahmed et à faciliter le flux des marchandises et des personnes vers les wilayas du sud du pays », a affirmé le wali, tout en annonçant qu'une autre opération sera inscrite, ultérieurement, concernant la deuxième partie de la double voie, laquelle s'étend jusqu'aux confins de la limite avec la wilaya d'El Bayadh. A noter que le lancement de la réalisation de ce tronçon de dédoublement de la RN 6 a été entamé, au début de l'année 2023, sachant que les travaux ont été confiés à l'entreprise de travaux publics Cosider.

ORAN/SAISON ESTIVALE :

Bientôt une grande opération de camping au profit de 32 000 enfants

Une grande opération de camping au profit de 32 000 enfants, dont 30 000 résidant dans les wilayas du Sud et de l'intérieur du pays, sera lancée sur initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), à l'occasion des prochaines vacances scolaires d'été, a appris l'APS auprès du Directeur général de la jeunesse de ce département ministériel. A ce propos, Abdelwahid El Ayachi a fait savoir, en marge des assises nationales des cadres de la jeunesse, tenues dimanche et lundi à Oran, que " 29 centres situés dans les différentes wilayas du Nord du pays sont mobilisés pour accueillir les enfants concernés, parmi eux 2. 000 enfants de la communauté algérienne à l'étranger". Le coup d'envoi de cette opération est fixé pour le 23 juin prochain, avec l'organisation de la première session, alors qu'elle sera clôturée le 3 septembre, soit quelques jours avant la rentrée scolaire au titre la saison 2024-2025, précise-t-on de même source.

CULTURES STRATÉGIQUES À EL-MENIAÂ :

UNE EXPLOITATION DE 850 HA RACCORDÉE AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Une exploitation agricole dédiée au développement des cultures stratégiques, vaste de 850 ha, vient d'être alimentée en énergie électrique dans la wilaya d'El-Meniaâ, selon la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution). D'un montant d'investissement de 102 millions DA, cette opération qui s'inscrit au titre du programme de l'entreprise portant électrification de toutes les exploitations agricoles a nécessité la réalisation d'une linaire de 20 kilomètres et l'installation de six transformateurs électriques d'une capacité de 160 KVA, lit-on dans un communiqué de la cellule de communication de la Sonelgaz. Intervenant lors de la mise en service de cette opération de raccordement, le wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, a salué les efforts de la Sonelgaz visant à venir en aide aux agriculteurs et contribuer ainsi à la réduction de la facture de consommation de carburant utilisé dans l'activité agricole. Le programme de la Sonelgaz prévoit également l'électrification, avant la fin de l'année en cours, de nombreuses exploitations agricoles dans le but d'impulser le secteur agricole dans la région qui enregistre une extension remarquable en termes de surfaces agricoles.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS :

Des sièges sociaux au profit de promoteurs de start-up

Une quarantaine de sièges sociaux ont été distribués par l'incubateur d'entreprises scientifiques et technologiques de l'Université M'hamed-Bougara de Boumerdès au profit de promoteurs de start-up ayant déposé un brevet d'invention et obtenu le «label projet innovant».

Les bénéficiaires de ces sièges sociaux ont déposé un brevet d'invention et ont obtenu le «label projet innovant» dans le cadre de l'arrêté ministériel 12/75, portant sur le mécanisme «un diplôme /une start-up, un diplôme/un brevet». Ce mécanisme vise à aider et accompagner les diplômés des établissements d'enseignement supérieur ayant transformé leurs projets innovants en start-up, a indiqué, le directeur de l'incubateur, Samir Lachheb, en marge d'un workshop organisé en présence d'étudiants et de promoteurs de start-up et d'idées innovantes.

Le même responsable a ajouté que cette opération de distribution de sièges est la 2edu genre après celle de l'année dernière ayant porté sur la distribution de dizaines de sièges similaires. «L'opération se poursuivra en fonction de la disponibilité de ce type d'espaces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université», a-t-il précisé. Ces sièges sociaux, équipés de tous les moyens nécessaires, à l'initiative de l'incubateur et sous la supervision de l'université, sont destinés à «encourager et aider les promoteurs de ces projets et start-up à concrétiser leurs idées et projets dans un environnement scientifique favorable», a souligné le même responsable. Les projets bénéficiaires de ces sièges concernent différents domaines d'activité, dont la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, et visent divers objectifs répondant aux exigences de développement local, régional et national.

APS

JOURNÉE MONDIALE C

LE TABAC TUE PLUS DE 8 M DANS LE MONDE

La Journée mondiale sans tabac est organisée dans le monde entier, chaque année le 31 mai. Cette journée mondiale est axée sur les dangers du tabac pour la santé et sur l'action antitabac menée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le tabagisme est la plus importante épidémie évitable à laquelle les soignants sont confrontés. Selon les données de l'agence onusienne, l'épidémie de tabagisme est l'une des plus graves menaces ayant jamais pesé sur la santé publique mondiale. Elle fait plus de 8 millions de morts chaque année dans le monde. Sur ces 8 millions, 7 millions sont dus à la consommation directe de tabac, et quelque 1,3 million sont des non-fumeurs qui sont involontairement exposés à la fumée du tabac. Toutes les formes de tabac sont nocives et il n'y a pas de seuil au-dessous duquel l'exposition est sans danger. Le tabac est le plus souvent consommé sous la forme de cigarettes, mais il existe d'autres produits comme le tabac pour pipe à eau, les cigares, les cigarillos, le tabac chauffé, le tabac à rouler, le tabac pour pipe, les bidis et les kreteks, ainsi que les produits du tabac sans fumée.

Sur 1,3 milliard de fumeurs dans le monde, plus de 80 % vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire , là où la charge de morbidité et de mortalité liées au tabac est la plus lourde. Le tabagisme contribue à la pauvreté, car les ménages dépensent en tabac des sommes qu'ils auraient pu consacrer à des besoins essentiels tels que l'alimentation et le logement. Ces habitudes de consommation sont difficiles à modifier, compte tenu de la dépendance créée par le tabac. Les coûts économiques du tabagisme sont considérables : il s'agit à la fois des coûts substantiels qu'entraîne le traitement des maladies causées par le tabagisme et du capital humain perdu à cause de la morbidité et de la mortalité imputables au tabac. La fumée secondaire tue également. Elle envahit les restaurants, les bureaux, les foyers et les autres espaces clos lorsque des personnes consomment des produits du tabac. Il n'y a pas de seuil au-dessous duquel l'exposition à la fumée secondaire est sans danger. La fumée secondaire est une cause de maladies cardiovasculaires et respiratoires graves, notamment de cardiopathies coronariennes et de cancer du poumon, et tue prématurément quelque 1,3 million de personnes chaque année. Plus d'un quart de la population mondiale vivant dans 74 pays est protégé par une législation nationale antitabac complète. Les taxes sur le tabac sont le moyen le plus efficace de réduire la consommation de tabac, en particulier parmi les jeunes et les catégories de population à faible revenu. L'adoption d'une taxe entraînant une hausse des prix de 10 % fait reculer la consommation d'environ 4 % dans les pays à revenu élevé, et d'environ 5 % dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Pour autant, il est rare que des taxes élevées sur le tabac soient mises en œuvre. Seuls 41 pays, dans lesquels vit 12 % de la population mondiale, ont adopté des taxes sur les produits du tabac qui représentent au moins 75 % du prix de vente.

COMMERCE ILLICITE DES PRODUITS DU TABAC

Le commerce illicite des produits du tabac est une source majeure de préoccupations en matière de santé, d'économie et de sécurité dans le monde. On estime que sur chaque cigarette ou produit du tabac consommé dans le monde, un sur dix est illicite. Le cas de nombreux pays montre qu'il est possible de lutter efficacement contre le commerce illicite même si les prix et la taxation du tabac augmentent, avec à la clé une hausse des recettes liées à la taxation du tabac et une diminution de la consommation. Les produits de tabac chauffés sont des produits qui génèrent des aérosols contenant de la nicotine et d'autres produits chimiques en chauffant le tabac, ou en activant un dispositif contenant du tabac. Ils contiennent de la nicotine, substance hautement addictive, ainsi que des additifs et ils sont souvent aromatisés. Bien qu'ils soient parfois présentés comme « plus sûrs », rien ne montre qu'ils soient moins nocifs que les produits de tabac classiques. De nombreuses substances toxiques présentes dans la fumée du tabac sont également présentes dans les produits de tabac chauffés en quantité moindre, mais les aérosols dégagés par les produits du tabac chauffés contiennent d'autres substances toxiques, telles que le glycidol, la pyridine, le trisulfure de diméthyle, l'acétoïne et le méthylglyoxal, parfois à des concentrations plus élevées que la fumée du tabac. De plus, certaines substances toxiques présentes dans les aérosols dégagés par les produits du tabac chauffés ne sont pas présentes dans la fumée de cigarette et pourraient avoir des effets sur la santé. Par ailleurs, ces produits sont très variés et certaines substances toxiques détectées dans les émissions de ces produits sont cancérogènes. Les cigarettes électroniques sont la forme la plus courante d'inhalateurs électroniques contenant ou non de la nicotine, mais il en existe d'autres, tels que les cigares électroniques et les pipes électroniques. Les inhalateurs électroniques de nicotine contiennent des quantités variables de nicotine et produisent des émissions plus ou moins nocives. L'utilisation d'un inhalateur électronique contenant ou non de la nicotine est couramment désignée par le terme « vapoter ». Toutefois, cela ne signifie pas que ces dispositifs sont sans effets nocifs ou qu'ils émettent de la vapeur d'eau. Les émissions des cigarettes électroniques contiennent généralement de la nicotine et d'autres substances toxiques nocives pour les utilisateurs et les non-utilisateurs exposés passivement aux aérosols. Certains produits présentés comme étant sans nicotine contiennent en réalité de la nicotine. Les données montrent que ces produits ne sont pas sans danger et sont nocifs pour la santé. Certaines études récentes semblent montrer que l'utilisation d'inhalateurs électroniques de nicotine peut augmenter le risque de cardiopathie et de pneumopathie. Chez les femmes enceintes, l'exposition à la nicotine peut avoir des effets nocifs sur le fœtus, tandis que la nicotine, qui est une substance très addictive, a des effets délétères sur le développement cérébral. Le rapport de l'agence onusienne de la Santé met aussi en garde contre les efforts de l'industrie du tabac pour séduire des publics plus jeunes. Selon l'OMS, 37 millions d'adolescents entre 13 et 15 ans consomment une forme de tabac. Dr Rüdiger Krech, Directeur de la promotion de la santé, OMS : "Des enseignants nous appellent, surtout au Royaume-Uni, où l'on a constaté une augmentation de 150 % au cours des trois dernières années de l'utilisation de la cigarette électronique par les enfants. Ils nous appellent pour dire que les enfants ne peuvent plus rester toute une leçon de 45 minutes, car ils ont besoin de sortir pour obtenir, vous savez, des cigarettes électroniques. "L'essentiel des cigarettes électroniques sont achetées sur Internet et l'OMS recommande la mise en place de dispositifs de barrière pour empêcher les enfants d'y avoir accès.

LES STRATAGÈMES DE L'INDUSTRIE DU TABAC POUR RENDRE LES JEUNES DÉPENDANTS À VIE

Dans de nombreux pays, les jeunes sont plus nombreux que les adultes à utiliser la cigarette électronique. L'OMS et STOP, un organisme de surveillance mondial de l'industrie du tabac, ont publié un rapport intitulé « Hooking the next generation », qui met en lumière la manière dont l'industrie du tabac et de la nicotine conçoit des produits, lance des campagnes de marketing et œuvre pour que la conjoncture politique lui permette de rendre dépendants les jeunes du monde entier. Le rapport révèle une estimation selon laquelle 37 millions d'enfants âgés de 13 à 15 ans consomment du tabac à l'échelle mondiale ; il apparaît également que, dans de nombreux pays, les adolescents sont plus nombreux que les adultes à utiliser la cigarette électronique. Dans la Région européenne de l'OMS, 20 % des jeunes de 15 ans interrogés ont déclaré avoir utilisé des cigarettes électroniques au cours des 30 derniers jours. Malgré des progrès significatifs enregistrés en matière de réduction du tabagisme, l'émergence des cigarettes électroniques et d'autres nouveaux produits du tabac et de la nicotine représente une grave menace pour la lutte antitabac auprès des jeunes. Des études démontrent que l'utilisation de la cigarette électronique augmente de près de trois fois la consommation de cigarettes conventionnelles, en particulier chez les jeunes non fumeurs. « L'histoire se répète, et l'industrie du tabac essaie de vendre la même nicotine à nos enfants en changeant l'emballage », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Ces industries ciblent activement les établissements scolaires, les enfants et les jeunes au moyen de nouveaux produits qui ne sont rien d'autre que des pièges au goût de sucrerie. Comment peuvent-ils parler de réduction des risques alors qu'ils commercialisent ces produits dangereux et très addictifs auprès d'enfants ? »

Ces industries continuent de commercialiser leurs produits auprès des jeunes avec des arômes alléchants, au goût de sucreries ou de fruits, par exemple. Des recherches menées aux États-Unis d'Amérique ont révélé que plus de 70 % des jeunes utilisateurs de cigarettes électroniques arrêteraient d'en consommer si ces pro-

duits n'exist
industries co
des stratégie
mier chef les
a déclaré le
Département
L'utilisation
comme barbo
à une esthéti
sembler les p
tive flagrant
jeunes à ces
Ces manœuv
grand jour c
place une rég
ger les jeune
produits noc
ments à prote
commencer
rettes électro
de nicotine p
tion stricte c
recommande
tion totale de
rieurs, une i
niques aroma
marketing, de
produits du
sensibiliser
trompeurs u
les initiatives
menées par l
«Les jeunes
sentent une
déclaré Jorg
Vital Strategi

L'AFRIQU
TABAGISM

Actuellement
tabagisme s
pays à reven
les régions d
est la plus éle
Est, mais la «
cette région
dement.
La région de
me est actue
africaine, où
de 18 % en 2
pays de cette
placés pour
tabac, la pro
en raison de
région africa
de fumeurs e
d'hui.
La seule autr
nombre de c
les taux de
région de la
me qu'il y
fumeurs sup
Méditerranée
Alors que les
taire ambitie
prévalence d
montre que
ment qu'une
tabagisme.

NIVEAUX
D'UTILISA
CHEZ LES

Le rapport
jeunes dans
« Il est manif
politiques qu

CONTRE LE TABAGISME

MILLIONS DE PERSONNES CHAQUE ANNÉE

aient qu'au goût de tabac. « Ces onçoivent des produits et utilisent s de marketing qui tentent au pre- enfants, et elles le font à dessein », Dr Ruediger Krech, Directeur du t Promotion de la santé de l'OMS. « d'arômes qui attirent les enfants, e à papa ou chewing-gum, associée que élégante et colorée qui fait res- produits à des jouets, est une tenta- te de créer une dépendance des produits nocifs. »

res trompeuses font apparaître au ombien il est urgent de mettre en glementation stricte visant à proté- es d'une vie de dépendance à des cifs. L'OMS exhorte les gouverne- éger les jeunes en les dissuadant de à consommer du tabac, des ciga- oniques et d'autres produits à base par l'interdiction ou la réglementa- de ces produits. En ce sens, l'OMS e de mettre en place une interdic- e fumer dans les lieux publics inté- nterdiction des cigarettes électro- atisées, ainsi qu'une interdiction du e la publicité et de la promotion des tabac, d'augmenter les taxes, de le grand public aux stratagèmes tilisés par l'industrie, et d'appuyer s d'éducation et de sensibilisation es jeunes.

qui deviennent dépendants repré- vie de profits pour l'industrie », a e Alday, directeur de STOP chez es.

E A LA PRÉVALENCE DU ME LA PLUS FAIBLE

t, les baisses les plus rapides du e produisent dans le groupe des u moyen inférieur. Si l'on compare e l'OMS, la prévalence du tabagisme evée dans la région de l'Asie du Sud- bonne nouvelle » est que c'est dans que les taux diminuent le plus rapi-

l'OMS où la prévalence du tabagis- llement la plus faible est la région elle est déjà passée d'une moyenne 2000 à moins de 10 % en 2022. Les e région sont particulièrement bien interdire la publicité en faveur du motion et le parrainage. Pourtant, e la croissance démographique, la aine comptera probablement plus en 2030 qu'elle n'en compte aujour-

re région où l'on s'attend à ce que le onsommateurs augmente, même si consommation diminuent, est la Méditerranée orientale. L'OMS esti- aura d'ici 2030, 11 millions de plémentaires dans la région de la e orientale.

s pays se sont fixés l'objectif volon- eux d'une réduction de 30 % de la u tabagisme d'ici à 2025, le rapport le monde n'obtiendra collective- e réduction relative de 25 % du

ALARMANTS ATION DE L'E-CIGARETTE S ADOLESCENTS

de l'OMS s'inquiète du sort des ce combat contre le tabagisme. festement nécessaire d'adopter des ui limitent la publicité destinée aux

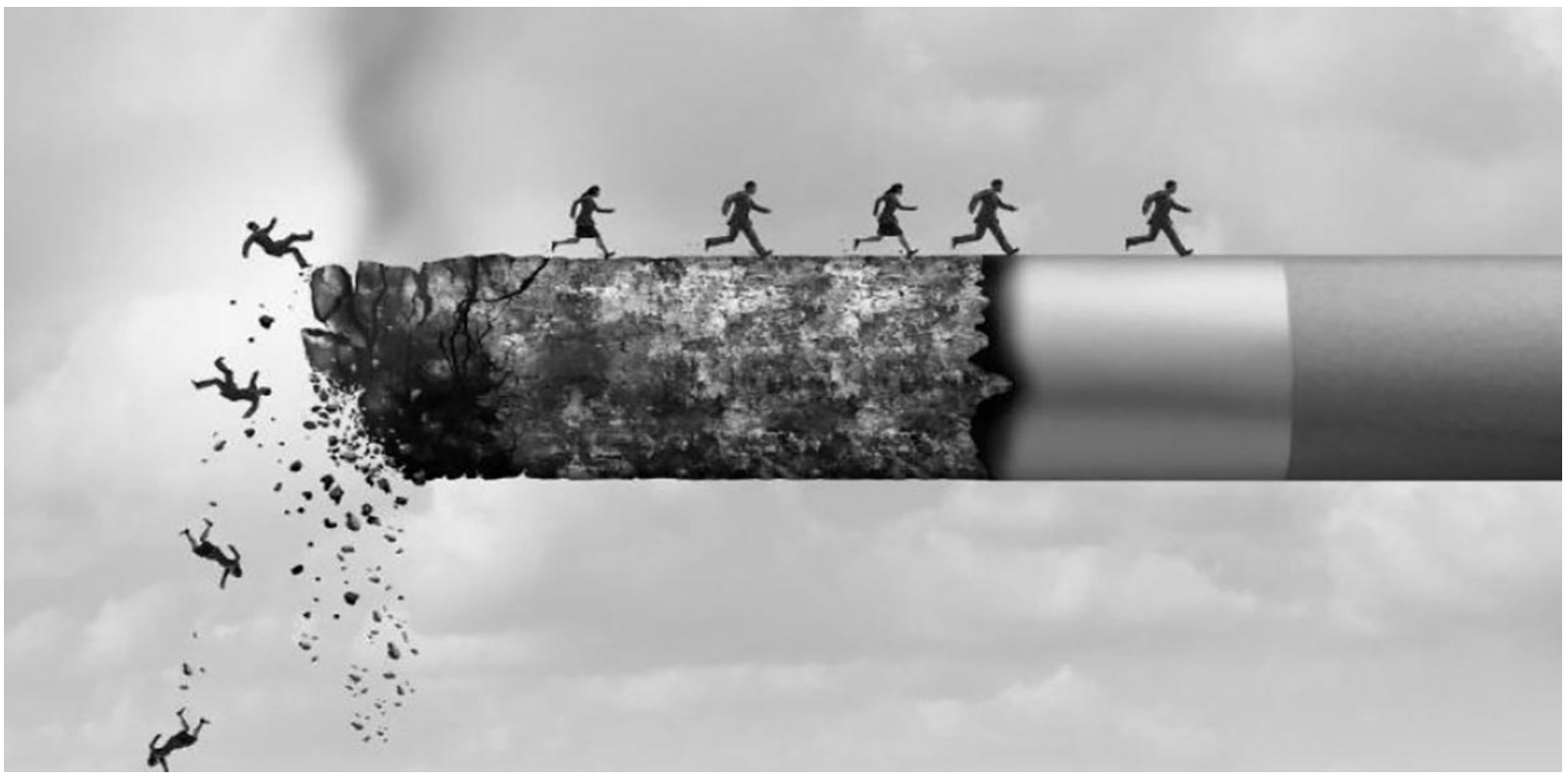

jeunes, restreignent l'accès aux produits du tabac et de la nicotine et réduisent l'exposition à ces produits », a déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, le Directeur de la promotion de la santé à l'OMS, Dr Ruediger Krech. Plus globalement, 150 pays affichent néanmoins une tendance à la baisse du tabagisme, et 56 d'entre eux se rapprochent déjà de l'objectif mondial d'une réduction de 30 % d'ici à 2025. Des pays comme le Brésil et les Pays-Bas ont adopté l'ensemble des mesures surveillant les progrès dans la lutte contre le tabac (MPOWER) et voient leurs taux chuter. Le Brésil enregistre même une réduction relative de 35 % et les Pays-Bas étant sur le point d'atteindre l'objectif de 30 %. Il existe de nombreux types de cigarettes électroniques, et elles représentent le type le plus courant d'inhalateurs électroniques de nicotine et d'inhalateurs ne contenant pas de nicotine. Ces systèmes chauffent un liquide afin de créer des aérosols qui sont inhalés par l'utilisateur. Ces e-liquides peuvent contenir ou non de la nicotine (mais ne contiennent pas de tabac). Généralement, ils contiennent également des additifs, des arômes et des produits chimiques susceptibles d'être nocifs pour la santé des personnes. Les cigarettes électroniques appartiennent aux catégories de produits plus larges que constituent les inhalateurs électroniques de nicotine et les inhalateurs ne contenant pas de nicotine, parmi lesquels figurent des produits tels que les cigares électroniques et les pipes électroniques. L'OMS est préoccupée par le fait que ces produits ont été autorisés sur le marché libre en tant que produits de consommation et qu'ils ont fait l'objet d'un marketing agressif auprès des jeunes. À l'heure actuelle, 88 pays n'imposent pas d'âge minimum pour l'achat de cigarettes électroniques et 74 pays ne disposent pas de réglementation en place concernant ces produits nocifs. Les cigarettes électroniques ciblent les enfants par le biais des réseaux sociaux et des influenceurs, en proposant au moins 16 000 arômes attrayants. Certains de ces produits utilisent des personnages de dessins animés et présentent des styles élégants, qui plaisent à la jeune génération. En effet, certains ressemblent à des jouets ou à des jeux. On observe une augmentation alarmante de l'utilisation de la cigarette électronique chez les enfants et les jeunes, avec des taux supérieurs à l'utilisation par les adultes dans de nombreux pays. Une exposition, même brève, au contenu relatif à la cigarette électronique sur les réseaux sociaux est associée à une plus forte intention d'utiliser ces produits, ainsi qu'à des attitudes plus positives à l'égard des cigarettes électroniques.Les inhalateurs électroniques de nicotine contiennent des quantités variables de nicotine et produisent des émissions plus ou moins nocives. Les émissions des cigarettes électroniques contiennent généralement de la nicotine et d'autres substances toxiques nocives pour les utilisateurs et les non-utilisateurs exposés passivement aux aérosols. Certains produits présentés comme étant sans nicotine contiennent en réalité de la nicotine. Chez les femmes enceintes, l'exposition à la nicotine peut avoir des effets nocifs sur le développement du fœtus. En outre, la consommation de nicotine chez l'enfant et l'adolescent a une incidence négative sur le développement du cerveau, entraînant des conséquences à long terme sur le développement du cerveau et potentiellement des troubles de l'apprentissage et de l'anxiété.

La nicotine est très addictive et nocive pour la santé. Par ailleurs, des études épidémiologiques rigoureuses démontrent systématiquement que l'utilisation de la cigarette électronique multiplie de près de trois fois la consommation de cigarettes traditionnelles, en particulier chez les jeunes non-fumeurs. Les données indiquent que ces produits ne sont pas sans danger et sont nocifs pour la santé. Il est cependant trop tôt pour avoir une idée précise des conséquences à long terme de l'utilisation de ces produits ou de l'exposition à ces produits. Si leurs effets à long terme sur la santé ne sont pas entièrement connus, nous savons toutefois que ces produits génèrent des substances toxiques, dont certaines sont à l'origine de cancers et d'autres augmentent le risque de troubles cardiaques ou pulmonaires. Les inhalateurs électroniques ont également été associés à un certain nombre de lésions corporelles, y compris des brûlures dues à des explosions ou à des dysfonctionnements, lorsque les produits ne répondent pas aux normes attendues ou sont altérés par les utilisateurs. L'exposition accidentelle des enfants aux inhalateurs électroniques de nicotine liquides présente de graves risques, car les dispositifs peuvent fuir ou les enfants peuvent avaler la substance toxique du e-liquide.

LE DANGER DES CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

Des données probantes de plus en plus nombreuses indiquent que les inhalateurs électroniques de nicotine pourraient être associés à des lésions pulmonaires. Les cigarettes électroniques ont également été liées à un épisode de lésion pulmonaire aux États-Unis d'Amérique. Cet évènement est décrit par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis comme une lésion pulmonaire associée au vapotage de cigarette électronique ou à la pneumopathie associée au vapotage (EVALI), ce qui a conduit les CDC à déclencher une enquête d'urgence sur l'EVALI le 17 septembre 2019.

Les CDC des États-Unis ont indiqué : « Au 18 février 2020, un total de 2 807 cas d'EVALI ont été signalés dans les 50 États, le District de Columbia, Porto Rico et les îles Vierges américaines, dont 68 décès confirmés dans 29 États et dans le District de Columbia. Bien que la cause de ces décès n'ait pas été déterminée de manière concluante, on pense que l'acétate de vitamine E, un additif courant dans les inhalateurs électroniques de nicotine contenant du cannabis (ou THC), a joué un rôle important dans ces cas de lésions pulmonaires. De plus amples informations sur cet incident, notamment un lien étroit entre la flambée de pneumopathie associée au vapotage (EVALI) et l'acétate de vitamine E ainsi que le dernier rapport, sont disponibles ici, actualisées chaque semaine, car les données ne sont pas suffisantes pour exclure la contribution d'autres produits chimiques.

Les produits du tabac et les inhalateurs électroniques de nicotine présentent tous deux des risques pour la santé. La nicotine est très addictive. Un non-fumeur qui utilise un inhalateur électronique de nicotine peut devenir dépendant à la nicotine et rencontrer des difficultés à arrêter son utilisation ou à devenir dépendant des produits du tabac traditionnels. Par ailleurs, de nombreuses cigarettes électroniques sont conçues de manière à permettre le contrôle du niveau de nicotine (qui peut atteindre des niveaux dangereusement élevés). Ce phénomène peut également augmenter les niveaux d'autres substances toxiques pour l'utilisateur et exposer les personnes subissant le tabagisme passif à des émissions nocives.

Par A.B. et Agences

L'ACCUSANT DE RAPPORTS MENSONGERS

Le Burkina Faso va porter plainte contre l'ONG Human Rights Watch

L'annonce a été faite par Ibrahim Traoré le 23 mai lors d'une rencontre avec des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Le Burkina Faso va porter plainte contre l'ONG Human Rights Watch. Selon Ibrahim Traoré, cette ONG est «responsable de rapports mensongers». «Qu'ils aillent défendre les droits de l'homme partout dans le monde d'abord avant de venir ici», a-t-il conclu. Fin avril, les autorités burkinabè ont qualifié d' "accusations infondées" un rapport de HRW, qui allègue que l'armée burkinabè a délibérément massacré 223 civils dont plus d'une cinquantaine d'enfants dans les villages de Nodin et Soro le 24 février 2024.

In Agence Sputnik

TCHAD

Le Premier Ministre, Allamaye Halina, dévoile son équipe

Le nouveau gouvernement tchadien, dirigé par Allamaye Halina, aura la tâche de redresser l'économie du pays, d'œuvrer pour l'unité nationale tout en renforçant la position du pays sur la scène internationale.

Au Tchad, l'ex-ambassadeur près de la Chine, Allamaye Halina , nommé Premier ministre le jeudi 23 mai 2024 par décret présidentiel, a formé son gouvernement. C'est ce qu'indique la présidence tchadienne, ce lundi 27 mai. Constitué de 27 membres, le nouveau gouvernement affiche un mélange d'expérience et de renouvellement. 21 personnes ont déjà servi sous le précédent gouvernement dirigé par Succès Masra. Les précédents ministres des Finances, de l'Administration du territoire, de l'Enseignement supérieur, des Télécommunications, et de la Santé conservent leur poste. Au nombre des nouvelles figures, Abderramane Koullamalah prend les rênes du ministère des Affaires étrangères. Issakha Malloua Djamous est nommé ministre de la Défense.

Il incombe à ce nouveau gouvernement de redresser l'économie du pays, d'œuvrer pour l'unité nationale, dans un contexte marqué par des tensions politiques et sécuritaires. Lors de son discours d'investiture, le président élu, Mahamat Idriss Déby, a présenté les grandes priorités de son quinquennat. Celles-ci incluent l'amélioration de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et à l'énergie, ainsi que la souveraineté alimentaire. Pour atteindre ces objectifs, un budget record de 3,3 milliards de dollars a été adopté pour l'exercice fiscal 2024, marquant une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente. Ce budget, malgré la vulnérabilité du pays aux fluctuations des prix du pétrole, reflète une détermination à investir dans des secteurs clés pour stimuler la croissance et le développement. Selon les prévisions de la Banque africaine de développement (BAD), la croissance économique du Tchad devrait atteindre 3,7% en 2024 contre une estimation de 3,6% en 2023.

In Agence Ecofin

BURKINA FASO

Le Parlement autorise la ratification de la Charte du Liptako Gourma instituant l'AES

L'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso a adopté mardi, à l'unanimité le projet de loi portant autorisation de ratification de la Charte du Liptako Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel (AES), signée à Bamako, au Mali, le 16 septembre 2023. Au terme du débat général, les députés de l'Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso ont voté et adopté à l'unanimité avec 71 voix sur 71 votants, le projet de loi portant autorisation de ratification de la charte du Liptako-Gourma instituant l'AES, selon le compte rendu de la session du Parlement.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, Karamoko Jean Marie Traoré a expliqué aux députés qu'après la signature de la Charte avec le Mali et le Niger le 16 septembre 2023, il revenait à chaque État de le mettre en conformité avec les dispositions internes du pays en vue de l'intégrer dans l'ordonnancement juridique. "En votant cette loi, les députés donnent non seulement un signal fort de l'intérêt qu'ils portent à la vie et la dynamique au niveau du Sahel, mais aussi un signal au gouvernement qu'il faut un suivi régulier sur tout ce qui se passe dans le cadre de la configuration de notre espace", a-t-il indiqué. Le chef de la diplomatie burkinabè a soutenu que l'AES permet à ses membres de promouvoir et de renforcer leur sécurité à travers des actions concertées sur le terrain. "Pour l'instant, les autorités ont souhaité que nous allions de manière graduelle en évitant d'aller vers une organisation lourde nécessitant la mobilisation lourde des ressources humaines et financières pour son fonctionnement ; mais d'aller plutôt vers une institution légère et efficaces", a-t-il expliqué aux députés. Traoré a soutenu que depuis la signature de la Charte, au niveau du "Chapitre Défense et Sécurité", les choses fonctionnent normalement et que c'est ce chapitre qui est l'objet principal de la Charte. Mi-mai, le Burkina Faso, le Mali et le Niger avaient finalisé à Niamey, la capitale nigérienne, un projet de texte portant création de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES). L'AES couvre l'espace géographique du Liptako-Gourma, une région historique transfrontalière de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, partagée entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Tous confrontés au terrorisme, ces trois pays – dirigés par des militaires- qui ont demandé et obtenu le départ des troupes françaises, sont engagés dans une lutte commune en mutualisant leurs forces contre ce phénomène. En outre, les pays membres de l'AES, (Burkina Faso, Mali et Niger) avaient annoncé fin janvier qu'ils quittaient la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui serai est instrumentalisée par la France.

In Agence Anadolu

TECHNOLOGIE

L'Italie et la Tunisie explorent un nouvel axe de coopération numérique

Les relations bilatérales entre l'Italie et la Tunisie remontent aux années 1980. Au fil de l'évolution du contexte mondial, les deux pays ont su développer leurs échanges dans plusieurs domaines. Ils entendent faire de même pour la quatrième révolution industrielle.

L'Italie et la Tunisie ont dévoilé le lundi 27 mai leur volonté d'approfondir leur coopération dans le domaine du numérique. Dans ce nouveau chapitre qu'envisagent les deux pays, l'accent est mis sur la promotion d'initiatives de collaboration économique et industrielle dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la recherche dans la transition numérique. Un mémorandum d'intention a été signé à cet effet entre Adolfo Urso, le ministre de l'Entreprise et du Made in Italy (Mimit), Nizar Ben Néji, le ministre tunisien des Technologies de communication. Le ministère tunisien des Technologies de communication a déclaré que «cette annonce se traduit par un désir commun de renforcer les initiatives de coopération économique et industrielle, faciliter les investissements et les initiatives communes entre les entreprises tunisiennes et italiennes, à travers des forums d'entreprises, des séminaires et des ateliers organisés avec la participation des institutions et institutions gouvernementales et avec le soutien des associations et organisations représentant les entrepreneurs».

Il a ajouté que cette nouvelle étape découle d'un «intérêt mutuel à promouvoir des formes de coopération bilatérale pour le transfert de technologie, par l'échange d'expériences et de connaissances dans le domaine de la recherche, de l'innovation et de la formation de nouvelles compétences ; l'intention commune de faciliter et de mettre en œuvre des projets dans les secteurs public, privé et commun y compris les parties prenantes des deux pays dans le contexte de l'application de l'intelligence artificielle à l'industrie et de la recherche dans les secteurs liés». Cette nouvelle intention de coopération numérique entre l'Italie et la Tunisie intervient après celle du 29 septembre 2023.

Ce jour, les deux pays représentés par l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCS) de Tunisie et son homologue de l'Italie avaient signé un protocole d'accord portant sur la coopération bilatérale dans le domaine de la cybersécurité et des services de confiance numériques. Cet acte visait à renforcer l'échange d'expériences et d'expertise entre les deux institutions et leur permettre de développer des compétences spécialisées pour la protection du cyberespace, garantir la souveraineté numérique de leur pays, améliorer leur vitesse de réponse et du niveau de vigilance pour assurer la détection précoce des cyberrisques et y faire face de manière efficace. Le ministre italien a également annoncé qu'un centre dédié au développement durable sera créé en Tunisie, en coopération avec l'Italie et le Programme des Nations unies pour le développement. Il a présenté la structure comme une excellente occasion d'attirer des expériences et des investissements, et contribuer à une croissance inclusive et à l'amélioration de la qualité des services fournis aux institutions et aux citoyens. Selon Adolfo Urso, cette plateforme multilatérale peut devenir un catalyseur pour le développement de la technologie de l'intelligence artificielle et de ses multiples applications tant au niveau national qu'au niveau transfrontalier.

In We Are Tech Africa

LIGUE 2 AMATEURS : POULE CENTRE-OUEST

Accession de l'ES Mostaganem et bataille pour le maintien pour plusieurs équipes

Le RC Kouba qui a essuyé une nouvelle défaite face au WA Boufarik ne peut plus rejoindre l'ES Mostaganem à la tête du classement. Cette dernière accède en Ligue 1 avec huit points d'avance à une journée de la fin de ce championnat, alors que la lutte pour le maintien se poursuivra jusqu'à la clôture d'une telle compétition pour plusieurs équipes.

L'ES Mostaganem (Gr. Centre-Ouest), large vainqueur devant l'ASM Oran (4-0), a acté son retour en Ligue 1 de football à l'occasion de la 29e et avant dernière journée, disputée mardi, alors que l'E Sour Ghozlane (Gr. Centre-Est) tenue en échec (1-1) à domicile par le CA Batna est reléguée en inter-régions, rapporte l'APS.Après 25 ans d'attente, les gars de "Mosta" valident leur retour parmi l'élite, en réalisant une saison quasi parfaite avec la meilleure attaque du championnat (58 buts marqués), ainsi que la meilleure défense (10 buts encaissés). Les "Vert et Blanc" sont invaincus depuis le 16 janvier dernier, avec un bilan de 17 matchs sans défaite (16 victoires, 1 nul).A une journée de l'épilogue, l'Espérance de Mostaganem (72 pts) ne peut plus être rejointe par son poursuivant le RC Kouba (64 pts), battu en déplacement par le WA Boufarik (1-2), qui fait un grand pas pour le maintien en se hissant à la neuvième place avec 36 points.De son côté, l'ASM Oran (34 pts) glisse au 14e rang du classement, synonyme de relégation, aux côtés l'Olympique Médéa et la JS GuirAbadla, lanterne rouge avec 15 points.Toujours dans la lutte pour le maintien, quatre équipes se retrouvent à la 10e place avec 35 points. Il s'agit du RC Arbaâ vainqueur devant le SC Mecheria (1-0), du NA Husseïn-Dey battu à domicile par le WA Mostaganem (1-3), et du MCB Oued Sly qui s'est incliné face à la JSM Tiaret (0-2).La 30e et dernière journée, prévue samedi prochain, sera décisive pour ses six clubs avec en tête d'affiche le choc explosif pour la survie entre l'ASM Oran et le WA Boufarik.Dans la poule Centre-Est, la 29e journée a été marquée par la relégation de l'E Sour Ghozlane, suite à la contre-performance concédée à la maison face au CA Batna (1-1). Ce match nul envoi l'équipe de Sour Ghozlane en division inter-régions en compagnie du MC El Eulma.Dans les autres rencontres du bas de tableau, l'AS Ain M'lila a renoué avec la victoire en battant la JS Bordj Menaïel (2-1), mais reste scotchée à la 14e position de premier relégable, tandis que le HB Chelghoum Laid, vainqueur à domicile face au leader l'Olympique Akbou (3-2), a confirmé son réveil et son dernier succès décroché face à l'AS Khroub (2-0). Les gars de Chelghoum Laid viseront la passe de trois samedis chez le CA Batna, pour assurer leur maintien.De son côté, l'USM El Harrach (8e, 38 pts) s'est éloignée de la zone de relégation en s'imposant (2-0) devant le MO Constantine (4e, 42 pts), tout comme l'USM Annaba (12e, 35 pts), qui a obtenu le point du match nul chez l'AS Khroub (0-0).Egalement menacé par la relégation, le promu l'Olympique Magrane (11e, 36 pts) s'est incliné face à l'IB Khemis El Khechna (0-1), et jouera sa survie lors de la dernière journée devant son public face à l'AS Khroub.La lutte pour éviter la relégation s'annonce explosive lors de la dernière journée dans les deux poules avec plusieurs clubs qui joueront leur survie en Ligue 2.

R.R.

EN DAMES : PRÉPARATION DE LA COUPE D'AFRIQUE

Stage du 27 mai au 4 juin à Blida

L'entraineur des vertes a convoqué 27 joueusespour un stage prévu du 27 mai au 4 juin à Blida, dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la CAN-2024, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) ce lundi sur son site officiel.

Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite) disputeront deux rencontres amicales au cours de ce stage. Les Algériennes avaient effectué en avril dernier un stage en Tunisie ponctué par deux matchs amicaux contre les Tunisiennes, avec un bilan d'une défaite 2-1 et un nul (2-2). L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les « Vertes « signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 mars 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84e place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à 78e position.

La liste des 27 joueuses convoquées:

Abadou Léa (US Orléans-FRA), AlouacheOuassila (CF Akbou-ALG), Ayadi-Ghania (CF Akbou-ALG), Battouri Shana (FC Metz-FRA), Belkacemi Lydia (FC Metz/FRA), Belkhiter Morgane (Le Havre AC-FRA), Bethi Melissa (O. Lyonnais/ FRA), Boubezari Hanna Lina (Real Oviedo-ESP), Bouhani Ben Ziane Naima (Al Amel Club-ALG), Boussaha Lina (Al-Nassr- KSA), BoutalebInes (FC Metz-FRA), Chebel Imane (C. Regatas de Flamengo-BRE), D'OriaMeline (FC Nantes-FRA), Dafeur Marine (FC Fleury 91-FRA), Guellati Sofia (Rodez Aveyron. F-FRA), Khelif Lina (Thonon Evian Grand Genève / FRA), Khellas Armelle (Grenoble Foot 38-FRA), Khezami-Roselene (O. Marseille- FRA), KouiSylia (FC Nantes-FRA), MerroucheImene (Al Amel Club-ALG), N'GaziChloe Yamina (FC Fleury 91-FRA), NaïliNouhed (OGC Nice-FRA), OuldBrahamAmira (FC Nantes-FRA), Remili Celia (FC Metz- FRA), Salah Amel (Le Puy Football 43/ FRA), Smaâli Sabrina (RC Lens-FRA), Zemma Amelia (O. Lyonnais/ FRA).

BASKET-BALL DAMES :

UN PREMIER SACRE POUR LE GS COSIDER

Les basketteuses du GS Cosider ont été sacrées championnes d'Algérie 2024 de la Nationale 1, en s'imposant devant leurs homologues du MT Sétif sur le score de 59 à 53, en finale retour disputée ce mardi à Sétif. Vainqueur après prolongation (56-53, temps réglementaire : 47-47), lors de la manche aller disputée vendredi dernier à Alger, le GS Cosider décroche à cette occasion, le premier titre de l'histoire du club algérois et succède au palmarès au MC Alger, tenant du trophée depuis 2013. Les basketteuses du MT Sétif auront l'occasion de prendre leur revanche face à celles du GS Cosider, en demi-finales de la Coupe d'Algérie 2024 prévues les 14 et 15 juin prochains. L'autre affiche du dernier carré de la Coupe oppose l'USM Alger au MC Alger (tenant).

PROJET DE SUPER LIGUE :

LE TRIBUNAL DE MADRID EXIGE DE CESSER LES COMPORTEMENTS ANTICONCURRENTIELS

La Fifa et l'UEFA ont « abusé de leur position dominante « en s'opposant à la Super Ligue, projet de compétition semi-fermée qui avait failli faire imploser le football européen en 2021, selon une décision de la justice espagnole rendue publique lundi. Les deux instances du football mondial et européen doivent « cesser leur comportement anticoncurrentiel «, basé sur « des restrictions injustifiées et disproportionnées «, exige, dans cette décision, le tribunal de commerce de Madrid. Ce dernier a saisi le promoteur de la Super Ligue, un projet notamment porté par les deux plus grands clubs espagnols, le Real Madrid et le FC Barcelone.

CHAMPIONNAT SUPER DIVISION ÉLITE (DAMES) :

LE CF AKBOU REMPORTE LE PREMIER TITRE DE SON HISTOIRE

La formation du CF Akbou a remporté le premier titre de champion de football féminin de son histoire, profitant de la défaite de son poursuivant direct la JF Khroub samedi face à l'ASE Alger-Centre (0-1). Les joueuses de l'entraîneur Nadir Maâdsi comptent 7 points d'avance sur ses deux poursuivants directs : la JF Khroub et l'ASE Alger-Centre, à deux journées de la fin du championnat Super division élite. Le CF Akbou déjà vainqueur le vendredi 3 mai de la Coupe d'Algérie, décrochée aux dépens du CS Constantine (0-0, aux t. a. b: 5-4), s'offre ainsi un doublé historique. Les coéquipières de la gardienne de but Aya Slim n'ont concédé qu'une seule défaite depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues.» Le Président de la FAF Walid Sadi, et les membres du Bureau fédéral ont adressé leurs chaleureuses félicitations au CF Akbou vainqueur du championnat Super Division Elite Dames Seniors pour cette saison 2023-2024», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié dimanche. Après cette consécration, le CF Akbou représentera l'Algérie au tournoi qualificatif (Zone 1) à la Ligue des champions d'Afrique féminine.

ATHLÉTISME/MEETING D'OSTRAVA :

L'ALGÉRIEN SEDJATI RÉALISE LA MEILLEURE PERFORMANCE DE L'ANNÉE

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati a remporté mardi la course du 800 m du meeting d'Ostrava en République tchèque, en établissant la meilleure performance de l'année sur cette distance. Aligné dans le couloir N.7, le coureur algérien a réalisé un chrono de 1:43.51, devant le Français Gabriel Tual (1:45.79) et le Suédois Andreas Kramer (1:45.85). De son côté, l'autre Algérien aligné dans cette course, Mohamed Ali Gouaned, a terminé à la 9e position avec un temps de 1:48.52. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire, établi par les deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), pour lesquels ils sont tous les deux qualifiés, en compagnie de Slimane Moula (800 m) et Mohamed Yasser Triki (triple saut).

BIBLIOTHÈQUES ET LIVRES EN ALGÉRIE ET EN ISLAM

L'IMPÉRATIF DE LA PROTECTION DES TRÉSORS MANUSCRITS

Le premier verset du Coran «Lis !» incite déjà à la lecture, et c'est le plus bel hommage rendu par une religion à la lecture et au livre.

Les premiers mots du Saint Coran qui sont descendus des cieux au Prophète Muhammed ﷺ. Le fondement même de la religion de l'Islam était un mot : lis. A partir de là, nous pouvons dire que l'islam débute avec le savoir et met fin à l'ignorance. On ne peut en effet dissocier la lecture et le savoir.

Pourtant, avec l'avènement de la technologie, les livres ont rapidement été remplacés par les smartphones et d'autres technologies similaires. Dans la plupart des pays du monde, ces 20 dernières années, la lecture d'ouvrages imprimés a reculé au sein de la population.

Les chercheurs ont avancé que lire des livres améliore le vocabulaire, le raisonnement, la concentration et la pensée critique, et que la littérature stimule les processus cognitifs comme la perception sociale et l'intelligence émotionnelle qui peuvent contribuer à prolonger la vie.

Stimulations des connexions du cerveau. Des scintigraphies cérébrales ont révélé que les personnes qui lisent un livre qu'elles trouvent intéressant augmentent leurs connexions cérébrales et présentent des changements neurologiques durables, à l'instar de la mémoire musculaire, selon une étude parue dans Brain Connectivity.

Détente et diminution du stress.

Selon une étude de l'Université du Sussex, la lecture réduit le niveau de stress de 68 % et fonctionne encore mieux et plus rapidement que d'autres méthodes de relaxation comme écouter de la musique, faire une promenade ou prendre une tasse de thé. Il n'a fallu que six minutes de lecture aux participants pour ralentir leur rythme cardiaque et soulager leurs tensions musculaires.

Amélioration de l'empathie. Une personne qui lit une fiction narrative améliore sa capacité d'empathie en comprenant ce que les autres pensent et ressentent, rapporte une étude de l'Université York. L'empathie, pour sa part, aide à réduire le stress, selon l'Université de la Colombie-Britannique.

Les questions relatives à la protection du patrimoine manuscrit qu'abrite les ''khizanate'' (bibliothèques traditionnelles) à Adrar suscitent l'intérêt des connaisseurs et chercheurs universitaires soucieux de préserver ce trésor plusieurs fois séculaire.

Cette démarche vise à faire connaître et protéger le patrimoine manuscrit, l'un des principaux composants du patrimoine matériel de l'Algérie et sa profondeur africaine.

Dans ce sillage, la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Adrar a, en coordination avec des partenaires et spécialistes, établi un programme comprenant des rencontres de proximité pour sensibiliser les propriétaires de khizanate sur les questions ayant trait aux techniques de conservation des manuscrits et les protocoles d'intervention d'urgence en cas d'incident, a-t-il ajouté.

La bibliothèque principale de lecture publique a, pour sa part, abrité des ateliers sur, entre autres, la calligraphie arabe, la lecture et les jeux de mémoire et d'entraînement cérébral, ainsi que des conférences sur le patrimoine matériel et immatériel de la région, ont indiqué les organisateurs.

I.Med Amine

L'HUMANITÉ AVANCE PAR LE LIVRE

LES BIBLIOTHÈQUES LES PLUS IMPRESSIONNANTES DU MONDE ARABE

La lecture et la quête de savoir sont depuis longtemps considérées comme des vertus dans le monde arabe En matière de bibliothèques, le monde arabe dispose de références solides : Bagdad, la capitale irakienne, était un centre d'apprentissage dans le monde islamique médiéval et abritait la Maison de la sagesse (Bayt al-Hikma), une bibliothèque qui renfermait plus de 400 000 livres jusqu'à sa destruction par les Mongols en 1258. Plus loin dans le temps, la bibliothèque d'Alexandrie (Égypte) abrita un nombre similaire de livres et de parchemins du IIIe siècle avant notre ère jusqu'à ce qu'elle succombe progressivement à de multiples incendies et batailles au début du Ier millénaire. La lecture et la quête de savoir forment un impératif établi dès les premiers textes sacrés musulmans : la tradition islamique veut que le premier mot révélé au prophète Mohammed par l'archange Gabriel soit «lis». Les grandes bibliothèques ne sont pas seulement des vestiges de l'histoire, puisqu'il existe aujourd'hui plusieurs institutions impressionnantes, dont la Bibliotheca Alexandrina, Égypte. La bibliothèque d'Alexandrie renfermait l'une des plus grandes collections de parchemins et de livres de l'Antiquité. Sa disparition causée par le feu, la négligence et la guerre est considérée par certains historiens comme une tragédie qui fit reculer le progrès humain de plusieurs siècles. Bien que la plupart des contenus de la bibliothèque appartiennent désormais à l'histoire, à la fin du XXe siècle, les autorités égyptiennes ont décidé de commémorer l'ancienne bibliothèque en construisant un équivalent moderne dans la ville septentrionale. En 1974, un comité a été créé pour étudier la construction d'une nouvelle institution et en 1995, les travaux de la Bibliotheca Alexandrina ont débuté. Le gouvernement égyptien, l'UNESCO et l'université d'Alexandrie ont uni leurs forces et collaboré tout au long de cette initiative, dans le but «de refaire d'Alexandrie l'un des grands centres intellectuels et culturels du XXe siècle». Construite avec un budget de 220 millions de dollars, la Bibliotheca Alexandrina a finalement été officiellement inaugurée en octobre 2002. Avec des rayonnages pouvant contenir environ 8 millions de livres, une salle de lecture principale située sous un toit en verre perché à 32 mètres de hauteur et des murs sculptés de caractères issus de 120 écritures humaines, la bibliothèque est autant une attraction touristique qu'un paradis pour les amoureux des livres. La collection de la bibliothèque est trilingue et comprend des ouvrages en arabe, en anglais et en français. En 2010, elle a reçu un don de 500 000 livres de la Bibliothèque nationale de France, ce qui fait de la Bibliotheca Alexandrina la sixième plus grande bibliothèque francophone au monde. Si elle est considérée comme une grande réussite culturelle et éducative pour l'Égypte, la bibliothèque fait également l'objet de nombreuses critiques. Certains affirment qu'elle n'est qu'un projet vaniteux du gouvernement égyptien, que trop d'argent a été consacré à la construction de la bibliothèque plutôt qu'à sa collection de livres en tant que telle. D'autres estiment que la bibliothèque n'est pas viable pour l'Égypte compte tenu du manque de financement et de ses rayonnages tentaculaires, dont une grande partie reste à remplir.

I.Med Amine

LES ZAOUIAS D'ALGÉRIE RENFERME DES MILLIERS DE MANUSCRITS DE GRANDE VALEUR LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

L'importance de préserver les livres anciens

Les manuscrits en nombre conservés notamment à Tamentit (Adrar), à la Bibliothèque nationale et à M'sila (Zaouia El Hamel) et ailleurs en Algérie constituent une "matière importante et une référence" pour les chercheurs algériens.

L'importance de la recherche et l'étude de manuscrits a été soulignée récemment, par des universitaires algériens qui ont appelé à préserver les manuscrits anciens comme patrimoine culturel et marqueur d'identité. Organisée par la Bibliothèque nationale, la rencontre a réuni plusieurs universitaires qui ont évoqué l'indexation et le catalogage des manuscrits, les difficultés rencontrées par les chercheurs dans le domaine en plus des expériences partagées par des experts qui ont mené des études sur des documents anciens. Le directeur de la Bibliothèque nationale, Mounir Behadi, a souligné dans sa communication que son établissement est dépositaire d'un fonds documentaire et scientifique "important" estimé à plus de "24.000" manuscrits, en plus des "khizanates" (armoires) localisées dans plusieurs régions du pays notamment dans le sud. Ce "trésor" documentaire, a-t-il dit, nécessite un "intérêt" particulier de la part des chercheurs pour "l'inventorier et l'agencer de façon structurelle pour mieux s'en servir", mettant en garde contre la publication "démesurée" de manuscrits non vérifiés, favorisée, selon lui, par l'accès facile aux moyens moderne de diffusion. "Toutes les institutions doivent être impliquées dans l'étude et la valorisation des manuscrits anciens car la préservation de ces documents traduit l'intérêt des peuples à leur identité et civilisation", a préconisé Behadi. Pour sa part, l'universitaire Abdelmadjid Benaimia, spécialiste des manuscrits de la civilisation islamique, a soulevé dans son intervention par visioconférence, nombre de difficultés rencontrées par les étudiants et chercheurs du laboratoire de la civilisation islamique, notamment dans l'indexation, le catalogage ainsi que l'acquisition de documents privés. Le manque de moyens et d'outils techniques modernes pour l'identification et la préservation des manuscrits ont été également cités comme entraves à la recherche et à l'étude de la matière documentaire qui, nécessite, selon lui, des moyens matériels pour atteindre des résultats "probants". De son coté, le chercheur Ahmed Djaafri, enseignant à l'université d'Adrar, a présenté un exposé sur les manuscrits arabes à travers les différentes périodes historiques, relevant à ce titre, que "l'étude des manuscrits relatifs à la civilisation arabo-islamique requiert beaucoup de rigueur académique et scientifique" pour éviter des "anomalies pouvant induire en erreur" étudiants et chercheurs.

Abondant dans le même sens, l'universitaire Abderahmane Douib a évoqué, lui aussi, la nécessité d'adopter une approche académique rigoureuse dans la recherche et l'étude des manuscrits qui, a-t-il avisé, doivent être étudiés avec une grande "habilité" et "exactitude". L'universitaire et auteur d'ouvrages sur les manuscrits soufis, Abdelmounaim Kassimi, est revenu, quant à lui, sur les manuscrits et les publications soufis.

I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BENI ABBES
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 422006000052011

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application des dispositions du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, notamment ses articles52 et 65. La direction des ressources en eau de la wilaya de Beni abbés informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°**05/2024** relatif à: **Suivi et Réalisation et Equipement d'un Siège de la Direction de l'Hydraulique à Béni Abbes avec Logement de Fonction**

Lot n01 : Réalisation et Equipement d'un Siège de la Direction de l'Hydraulique à Béni Abbes.

Lot n02 : Réalisation Logement de Fonction de la Direction de l'Hydraulique à Béni Abbes.

Après le jugement des offres effectuées conformément aux critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-après :

TYPE	SOUMISSIONNAIRE	N° FISCALE	MONTANT EN (DA)	N/ TECH	DELAI	OBS
Lot n01 : Réalisation et équipement d'un siège de la direction de l'hydraulique à Béni Abbes	GROUPEMENT MEBARKI ABDEMADJID ET EURL BENDILOU DE TRAVAUX GENERAUX	17908050017212100000	136 277 663.55	62	18 Mois	Le MOINS DISANTE
Lot n02 : Réalisation logement de fonction de la direction de l'hydraulique à Béni Abbes	INFRUCTUOSITE *Pour Motif Dépassement De L'AP*					

Conformément à l'article **82** du décret présidentiel cité au-dessus, les soumissionnaires contestants ce choix pourraient introduire leurs recours auprès de secrétariat de la commission des marchés publics dans le délai de **dix jours** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter dans le même avis ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultat détaillés de l'évaluation de leurs offres suit l'article **82** en application des dispositions du décret présidentiel 15/247 du 20/09/2015.

L'EXPRESS DU 30/05/2024 ANEP : N° 2416017271

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-HARRACH
Commune de Bourouba
Nif : 41000200001608501015
Réf...**12.49**.../BOG /2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales **N°03/2024** , publié **le 14/05/2024 dans le quotidien L'EXPRESS,** et le quotidien دزاير سبور ; et Le BOMOP, portant l'objet:

Parachèvement des Travaux d'aménagement pour transformer les 100 locaux en groupe scolaire Type D + Cantine

Conformément à l'article N°46 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et Conformément aux dispositions de l'article **65** du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 ; portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bourouba porte connaissance aux soumissionnaires l'attribution provisoire du Marché :

Intitulé du projet	*L'attributaire*	*Montant proposé (en TTC)*	*Montant Corrigé (en TTC)*	*Délai d'execution*	*Note Technique*	*Critère de choix*
Parachèvement des Travaux d'aménagement pour transformer les 100 locaux en groupe scolaire Type D + Cantine	ETB BACHSAIS SAID NIF: 173163801194129	31 483 465.86 DA	31 632 215.86 DA	30 Jours	60/70	La seule offre qualifiées

Conformément à l'article N°56 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et Conformément à l'article n° 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 ; portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des recours de l'APC de Bourouba, dans les **Dix (10) jours** qui suivent la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionaires qui souhaitent prendre connaissance des résultat détaillés de l'évaluation de leurs condidature, offre technique et offre financiére, sont invités à se rapprocher au sevice contractant ,au plus tard dans les **Trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

L'EXPRESS DU 30/05/2024 ANEP : N° 2416017987

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
*Code fiscale : **0.002 1701.50020 69 DEP***

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 151 /2024

Conformement aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,le directeur des equipements publics de la wilaya de DJELFA , informe l'ensemble des soumissionnaires intéressées par l'avis d'attribution provisoire N°53/2023 Relatif à la réalisation d'un groupe scolaire type "A "VILLAGE ROUTE EL MODJEBARA COMMUNE MESSEAD "LOT UNIQUE".
,publie dans les journaux "Dz ليكيب " et " L'EXPRESS" que l'attribution provisoire est annulée .

L'EXPRESS DU 30/05/2024 ANEP : N° 2416018123

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DE L'EDUCATION
NIF : 098447019000330

AVIS D'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 du décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publiques modifie et complété.

. La Direction de l'Education de la wilaya de GHARDAIA informe l'ensemble des soumissionnaires ayants participés à l'appel d'offres national ouvert **N° 01/2024** , publié dans les quotidiens nationaux : **ASWAT** et **L'EXPRESS** du **30/ 04 /2024** relatif au Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle secondaire tranche 2024 et suite à l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux conditions du cahier des charges, l'attribution provisoire du marché s'établi comme suit :

Opération	Lot	Entreprise	Montant de l'offre en TTC (DA)	Note Total	Délais de réalisation	Observation
Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle secondaire tranche 2024	Lot N°01 : Equipement bureautique	SNC SOUF BOIS - EL OUED NIF: 000539054275114	3 403 995.00 DA	94.00	05 Jours	Offre qualifiée techniquement et mieux disant
	Lot N°02 : Matériel d'informatique et mécanographique	ZERBANI MUSTAPHA - GHARDAIA NIF: 196947010017336	8 151 500.00 DA	98.00	05 Jours	
	Lot N°03: Climatisation	ZERBANI ABBDELLAH - GHARDAIA NIF: 182470300011170	5 997 600.00 DA	99.68	05 Jours	

OBSERVATION : tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de GHARDAIA , dans un délais de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publiques modifié et complété .

les soumissionnaires, intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction de l'Education de GHARDAIA au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché

L'EXPRESS DU 30/05/2024 ANEP : N° 2416018133

INDE

Une température record de 52,3 °C enregistrée à New Delhi

Une température record de 52,3 °C a été enregistrée mercredi à New Delhi, la capitale de l'Inde, où les autorités mettent en garde contre les pénuries d'eau.

Cette température record a été enregistrée mercredi après-midi dans la banlieue de New Delhi, à Mungeshpur, par le département météorologique du pays, qui fait état de «fortes vagues de chaleur». Il s'agit d'un record national selon les services météorologiques qui bat de plus d'un degré Celsius le précédent record national qui avait été enregistré dans le désert du Rajasthan.

Les services météorologiques indiens avaient déjà signalé un précédent record mardi à New Delhi, à 49,9 °C. Les autorités de la ville de quelque 30 millions d'habitants ont émis une alerte sanitaire rouge pour la journée de mercredi, où des températures similaires à la veille ont été atteintes. Elles ont mis en garde contre une «très forte probabilité de développer des maladies liées à la chaleur et des coups de chaud à tous les âges» et appelé à faire preuve d'une «extrême vigilance» envers les personnes vulnérables. La vague de chaleur dans le centre et le nord-ouest de l'Inde «devrait s'atténuer progressivement» à partir de jeudi, selon la météo indienne.

En mai 2022, 49,2 °C avaient été relevées dans certains quartiers de la capitale, avaient rapporté cette année-là des médias indiens. Les températures caniculaires sont courantes en Inde pendant l'été, mais selon les chercheurs, le changement climatique entraîne des vagues de chaleur plus longues, plus fréquentes et plus intenses. Mercredi dernier, dans les rues de Delhi, les habitants se montraient fatalistes, ne pouvant pas faire grand-chose pour éviter la chaleur.

«Tout le monde veut rester à l'intérieur», explique Roop Ram, 57 ans, vendeur de snacks, affirmant avoir du mal à vendre ses beignets salés. M. Ram, qui vit avec sa femme et ses deux fils dans une maison exiguë, déplore que son petit ventilateur ne permette pas vraiment de rafraîchir l'atmosphère et préfère compter sur l'arrivée de la saison des pluies en juillet.

«Je ne sais pas ce que nous pouvons faire d'autre», souligne Rani, 60 ans, qui fait chaque matin deux heures de bus pour vendre, sur un stand sommaire, des bijoux aux touristes. «Il fait nettement plus chaud, mais nous ne pouvons rien y faire», dit-elle en buvant de l'eau d'une bouteille rapportée de chez elle.

Les autorités de New Delhi ont mis en garde contre un risque de pénurie d'eau. Des coupures d'approvisionnement se sont déjà produites dans certains endroits. La ministre de l'Eau, Atishi Marlena, en a appelé à la «responsabilité collective» des habitants pour éviter les gaspillages, a rapporté mercredi le journal Times of India.

«Pour résoudre le problème de la pénurie d'eau, nous avons pris une série de mesures telles que la réduction de l'approvisionnement en eau de deux fois par jour à une fois par jour dans de nombreuses régions», a déclaré Mme Atishi, selon l'Indian Express.

«L'eau ainsi économisée sera rationnée et distribuée aux zones (confrontées) à une pénurie d'eau et où l'approvisionnement ne dure que 15 à 20 minutes par jour», a-t-elle ajouté.

Le débit de la rivière Yamuna, un affluent du Gange très pollué qui traverse New Delhi, est fortement réduit au cours des mois les plus chauds de l'année. Et la capitale indienne dépend presque entièrement des Etats voisins agricoles d'Haryana et de l'Uttar Pradesh, dont les besoins en eau sont énormes. La météo indienne a également mis en garde contre les conséquences de la chaleur sur la santé, en particulier chez les nourrissons, les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques.

C'est dans l'Etat du Rajasthan que les températures les plus élevées ont été relevées mardi dernier, en raison de vents brûlants, à 52,3 °C. La région désertique autour de la ville de Phalodi, dans ce même Etat du nord-ouest de l'Inde, a connu le record historique de 51 °C en 2016. Le Pakistan voisin a lui aussi essuyé de fortes vagues de chaleur, avec un pic de température évalué dimanche à 53 °C dans le Sindh, province frontalière de l'Inde. Le bureau météorologique du Pakistan a indiqué qu'il s'attendait à ce que les températures baissent à compter de mercredi, mais a prévenu que d'autres vagues de chaleur allaient se produire en juin.

In Sud Ouest

TECHNOLOGIE

LES ARNAQUES PAR DEEPFAKE COÛTENT DES MILLIONS ET CE N'EST QUE LE DÉBUT

L'entreprise Arup a été victime d'une arnaque par deepfake à hauteur de 25 millions de dollars en février. Selon des experts, ce ne serait que le début, les deepfakes étant de plus en plus utilisés pour duper les employés d'une entreprise ou propager de fausses informations.

Le deepfake, qui signifie trucage par apprentissage profond, consiste à créer de fausses images, vidéos ou clips audio d'une personne réelle grâce à l'intelligence artificielle. Ce n'est pas limité au dénudage de personnalités connues. Le média américain CNBC s'inquiète notamment de la montée du deepfake dans le milieu des entreprises.

Il y a quelques jours, l'entreprise Arup a confirmé avoir perdu 25 millions de dollars dans une arnaque par deepfake, une histoire qui avait initialement éclaté en février sans citer le nom de l'entreprise. C'est un employé de sa branche hongkongaise qui a été dupé. Un escroc a réussi à utiliser l'intelligence artificielle pour créer une visioconférence avec le directeur financier de l'entreprise, ainsi que d'autres employés. Tous étaient faux. Seule la victime était bien réelle dans cet appel, et le criminel a réussi à le convaincre de faire un transfert de 25 millions de dollars. Si c'est le plus gros exemple d'arnaque par deepfake, ce n'est pas le seul. Une femme chinoise a également été dupée par des escrocs qui ont dupliqué l'image et la voix de son patron dans un appel vidéo pour la convaincre de transférer 1,86 million de yuans (240 000 euros) vers un compte bancaire. Toutefois, les experts en cybersécurité s'inquiètent également de la montée d'une autre forme d'attaque. Des deepfakes des employés les plus haut placés peuvent être utilisés pour propager de fausses informations, par exemple pour manipuler les cours de Bourse d'une entreprise, ou ternir l'image et affecter les ventes. Avec la démocratisation de l'accès à l'intelligence artificielle, ce genre d'arnaque risque de devenir monnaie courante. Et bien souvent, les images et informations accessibles publiquement, notamment publiées sur les réseaux sociaux, suffisent à créer un deepfake crédible.

In Futura Sciences

NÉGOCIATIONS SALARIALES

LE GÉANT CORÉEN SAMSUNG EST CONFRONTÉ À SA "TOUTE PREMIÈRE GRÈVE"

Les négociations salariales sont dans l'échec. À Séoul, le syndicat majoritaire de la branche électronique du conglomérat appelle à cesser le travail le 7 juin prochain, dénonçant la "répression" qu'ils subissent de la part du fleuron de la tech sud-coréenne.

C'est la "toute première grève en cinquante ans d'histoire du géant de la tech" sud-coréen. Les syndicats de Samsung Electronics appellent les salariés à débrayer le 7 juin prochain, après l'échec des négociations salariales, constate The Korea Herald. "Nous ne pouvons plus supporter la répression contre les syndicats. Nous déclarons la grève en raison de l'attitude de la direction, qui ne tient pas compte des travailleurs", a expliqué, le mercredi 29 mai depuis le siège du groupe à Seocho, dans le sud de Séoul, le syndicat majoritaire NSEU (National Samsung Electronics Union), cité par le quotidien anglophone coréen. Depuis la création de la branche électronique du chaebol (conglomérat) coréen, à la fin des années 1960, jamais les travailleurs de Samsung Electronics n'avaient fait grève. Ce fleuron du capitalisme familial est le plus grand fabricant de puces mémoires, de téléviseurs et de smartphones. Les 28 000 salariés syndiqués, soit "22 % environ de l'effectif total de l'entreprise", ont voté à une large majorité pour cesser le travail le 7 juin et entament dès aujourd'hui un "sit-in de protestation de nuit dans un bus devant les bureaux de Seocho".

Les négociations salariales, commencées au début 2024, sont dans l'impasse. "Le syndicat a demandé une hausse des salaires de 6,5 % et une prime sur les bénéfices." La direction reste sur un "taux moyen d'augmentation des salaires de 5,1 %", alors que le groupe a enregistré un déficit de 14 880 milliards de wons (10 milliards d'euros) dans le secteur des puces l'an passé, "en raison de l'effondrement de l'industrie des semiconducteurs". L'annonce de la grève a fait chuter l'action Samsung de 3 %, mercredi 29 mai.

Courrier international

Mots Croisés

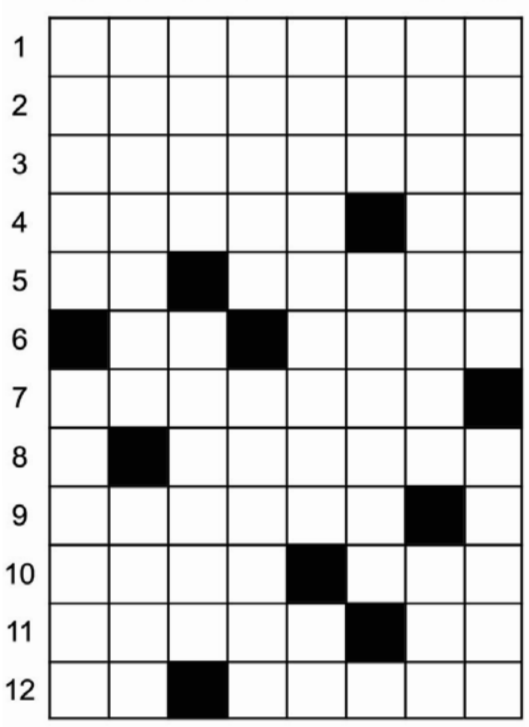

VERTICALEMENT

A. Enduits pour les skis. Elle est agréable en bouche.
B. Force de l'immobilisme. Prend des chemins détournés.
C. Nettoya à grande eau. Ingrédient pour pâtissier.
D. Héroïne de Lewis Carroll. Enceintes de gladiateurs.
E. Abuser de la crédulité. Terme de condition.
F. Direction du vent. Là où finissent les fleuves.
G. Qui ne tient pas en place. Empeste.
H. S'activer à l'étable. Matières de foulards.

HORIZONTALEMENT

1. Conducteur en électricité.
2. Pratiquer des tests en labo.
3. Repassera sa leçon.
4. Feuille à distribuer. Six en romain.
5. Personnage sur le calendrier. Son duvet est apprécié.
6. Adresse d'ordinateur. Qui n'est donc plus en vie.
7. Palais de sultan.
8. Lignes des toits.
9. Mettra bas à l'étable.
10. Irlande poétique. Voile idéale pour la régate.
11. Boîtes de vote. Lettres pour l'Europe.
12. Deuxième son de la gamme. Titres pour les rois.

LES MOTS FLÉCHÉS

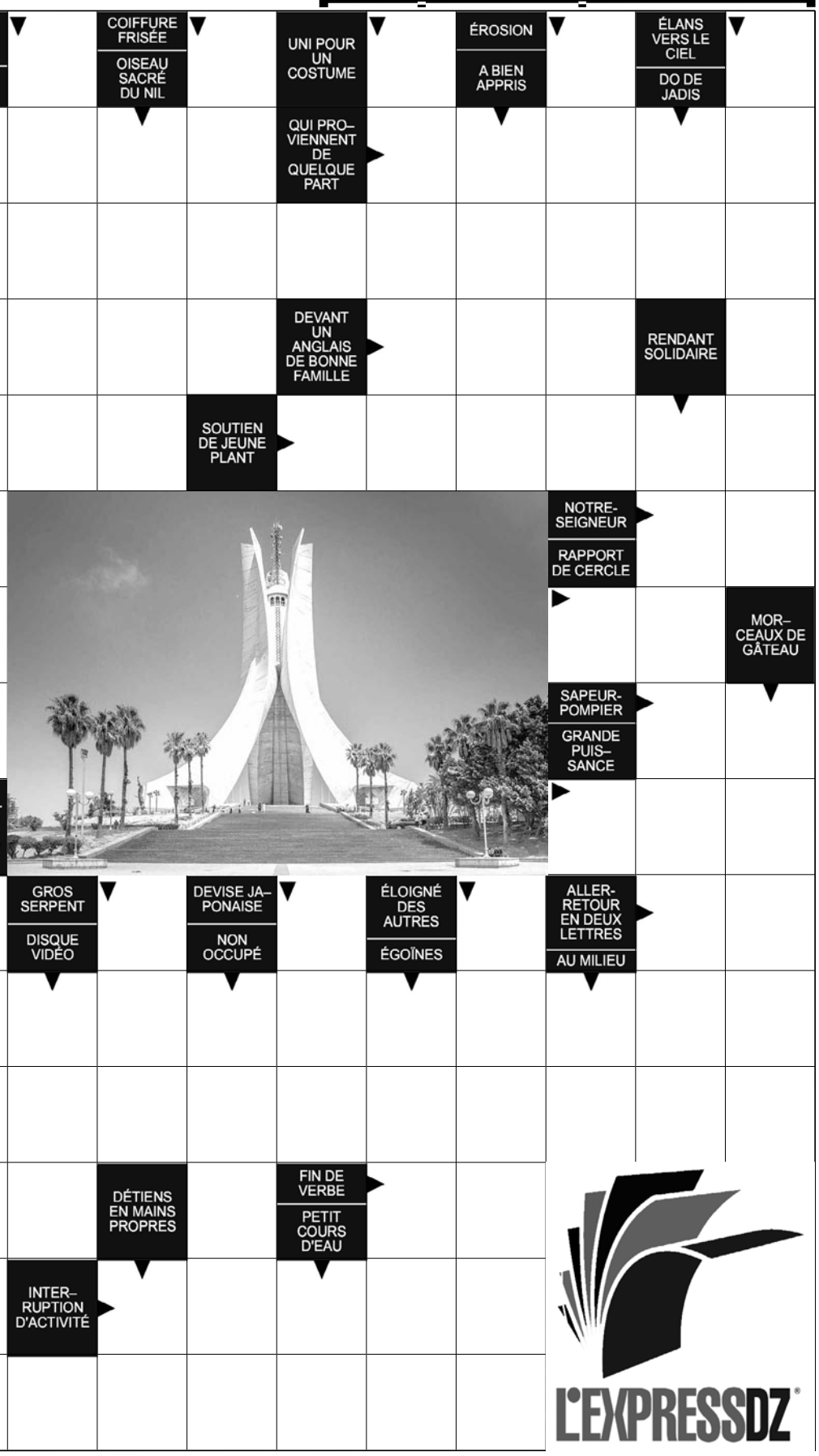

SIDOKU

4		2				3	9	1
6	1				2		4	7
			1		9			
1	2	6	4					8
3				8	6		1	9
9	8	5	7					2
			6		8			
5	7				1		8	6
8		1				2	7	3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABEE ARGUS ARRET BATI CALDEIRA CORIACE EMOI ENERGIQUE ERECTILE
GRAIN IVRAIE LEGER LUMINAIRE MATRAQUE OCTUOR ODEON POITRAIL
SAIGNANT SAMOVAR SAPOTILLE SERAPHIN SOCQUETTE THEME VIELE ZAZOU

A	B	E	E	R	E	G	E	L	E	Z	S
N	A	R	L	N	R	R	S	I	M	A	O
I	R	I	L	A	E	R	A	A	A	Z	C
H	I	A	I	C	A	R	I	R	T	O	Q
P	E	N	T	V	V	O	G	T	R	U	U
A	D	I	O	I	M	U	N	I	A	E	E
R	L	M	P	E	S	T	A	O	Q	B	T
E	A	U	A	L	D	C	N	P	U	U	T
S	C	L	S	E	E	O	T	H	E	M	E

16

Alger	20°
Ouargla	15°
Oran	18°
Constantine	19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:44	12:46	16:37	20:03	21:41

OMAR BELHADJ :

«LA PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE EST DÉCISIVE»

«Nous sommes à l'approche d'une échéance présidentielle décisive, dans un contexte national, régional et international sensible », a déclaré hier le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj. Lors d'une allocution prononcée à l'ouverture des ateliers de formation organisés par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le ministère de la Communication, au profit des médias, sur « le cadre constitutionnel et légal de l'élection présidentielle », M. Belhadj a appelé à «intensifier les efforts pour contribuer à l'édification nationale dans la stabilité et la quiétude, et à la protection du pays et de ses constantes identitaires contre les tentatives de déstabilisation à travers les plans des conspirateurs qui s'appuient sur la propagande et la diffusion de fausses informations». La création de la Cour constitutionnelle constitue l'un des fondements de l'amendement constitutionnel de 2020.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION// JEUDI 30 MAI 2024 // N°828 //PRIX 20 DA

PROCESSUS DE RENOUVEAU NATIONAL

Comment faire participer la diaspora

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) travaille à l'élaboration d'une stratégie à long terme dont le but est de parvenir à une intégration « effective » de la communauté algérienne établie à l'étranger dans la dynamique de développement et de renouveau national. C'est ce à quoi aspire la présidente du CNESE, Rabia Kherfi.

Cette dernière s'exprimait hier à l'ouverture à Blida d'un séminaire national sur « L'intégration et la participation de la communauté algérienne établie à l'étranger au renouveau national », à l'université Ali-Lounici d'El Affroun. «Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a toujours souligné l'énorme potentiel de la communauté algérienne établie à l'étranger et encouragé son intégration effective, le CNESE a lancé une initiative visant l'élaboration d'une stratégie effective pour faciliter l'intégration de cette communauté dans la dynamique de développement national », a déclaré Mme Kherfi. Elle a ajouté : « Le CNESE œuvre à apporter sa contribution aux efforts visant à tirer profit des compétences et expertises des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, en facilitant leur intégration dans la dynamique de développement national et en identifiant les obstacles qui les entravent, tout en proposant des solutions pour les lever » Mme Kherfi a

expliqué que cette rencontre nationale vise de nombreux objectifs, dont l'évaluation du rôle actuel de la communauté algérienne dans l'économie nationale et l'identification des obstacles à son intégration, en plus de l'élaboration de stratégies à long terme pour renforcer les réseaux de coopération entre celle-ci et les institutions nationales afin de promouvoir le transfert des connaissances et des compétences. De son côté, Mme Imene Wahib, présidente de la commission de la communauté algérienne établie à l'étranger au sein du CNESE, a exprimé la « satisfaction » de la communauté algérienne à l'égard des efforts de l'Etat visant à l'impliquer dans le renouveau national, en tant que partie indissociable de la société algérienne. Elle a également souligné l'importance d'investir dans la communauté algérienne, qui « constitue une ressource humaine importante de nature à contribuer efficacement au développement de notre pays », au regard des expériences et de l'expertise acquises au cours de ses années de travail à l'étranger. Le CNESE « mise » sur la communauté algérienne pour le transfert des dernières technologies, en vue d'améliorer le niveau d'innovation et de développement, et de promouvoir l'investissement en attirant les investissements étrangers pour développer l'économie nationale, a-t-elle ajouté. Dr Abdelmalek Nesraoui, résidant en Allemagne depuis une cinquantaine d'années, a affirmé, à l'occasion, « la disponibilité » de la communauté algérienne établie en Allemagne à contribuer au développement du pays, dont des médecins qui sont « totalement disposés à contribuer au transfert de leurs connaissances, par amour pour leur pays et par désir de le voir parmi les pays les plus développés ».

R.N.

RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

LE GOUVERNEMENT EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers importants. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette réunion a été consacrée à l'étude d'un projet de loi relatif à la protection des personnes aux besoins spécifiques. Un projet de décret qui fixera les règles d'organisation de l'observatoire de prévention de la discrimination et du discours de la haine a également été présenté lors de cette réunion, souligne le communiqué. Par ailleurs, deux exposés concernant la stratégie nationale pour la valorisation des hydrocarbures et les mesures pour l'activation de l'Agence nationale du foncier urbain, ont également été présentés lors de cette réunion. « Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République visant à finaliser l'activation de l'ensemble des mécanismes du nouveau système législatif. Les nouveaux mécanismes concernant le foncier contribueront à rendre disponible le foncier industriel destiné à l'industrie et le foncier urbain destiné au tourisme », ajoute la même source.

Y.B.

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ET LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

ARRESTATION DE 79 SUSPECTS À TIPASA

Les services de la Sûreté ont procédé à l'arrestation de 79 suspects à Tipasa, dans le cadre de la lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants. C'est ce qu'a annoncé hier la cellule de communication. La Sûreté dans cette wilaya a effectué, récemment, une opération de contrôle et de recherche d'envergure qui a touché l'ensemble des villes et des territoires relevant de son autorité au cours de laquelle 79 individus ont été arrêtés. En effet, des descentes policières en question entrent dans le cadre de la prévention contre la criminalité et en anticipation de la saison estivale durant laquelle la wilaya de Tipasa reçoit une importante population qui équivaut en moyenne au tiers du nombre des habitants de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, d'opérations nocturnes et diurnes organisées simultanément dans le milieu urbain, et ce, dans le but de renforcer le sentiment de sécurité parmi les populations et lutter contre toutes les formes de criminalité. Grâce à ces opérations menées simultanément sur tout le territoire de compétence, et mobilisant tous les services et moyens des sûretés de daïra urbaines, 489 individus ont été contrôlés. Parmi ces derniers, 79 suspects ont été interpellés, dont 30 font l'objet de mandats de recherche. Outre la saisie d'une quantité de cannabis, une importante quantité de comprimés psychotropes de différentes marques ainsi que sept armes blanches ont été récupérées. Concernant la sécurité routière, le dispositif opérationnel de la police à Tipasa a procédé au contrôle, lors des descentes en question, de 815 véhicules, dont 131 motos. Dans ce cadre, 383 contraventions et procès-verbaux ont été établis au cours de ces opérations, alors que 17 motos ont été mises en fourrière. Par ailleurs et dans le cadre de la préservation de la santé publique, 60 locaux et espaces commerciaux et de services ont été contrôlés. Toujours dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et de psychotropes, les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tipasa, ont réussi, au cours d'une opération de qualité, à mettre hors d'état de nuire un dangereux réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes. Le réseau en question activait dans la ville de Hadjout. L'information parvenue aux enquêteurs faisait état de la dissimulation de quantités de produits à effet hallucinogène dans une bâtisse désaffectée avant de les revendre dans les différents quartiers de Hadjout. En exploitant les données collectées et en recourant aux techniques d'investigation, comme l'a souligné la même source, les enquêteurs ont rapidement identifié les membres du réseau au nombre de trois et procédé à leur arrestation. Au terme de cette opération, 1 131 comprimés psychotropes ont été saisis. Les membres du réseau ont été par la suite présentés devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent.

R.N.